



MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

#99

Novembre/décembre 2018

AGDE

LE MAG

agde
Archipel de vie

À LA UNE

L'AÉROPORT
BÉZIERS CAP D'AGDE

ÉVÈNEMENT

LE NOËL
DE L'ARCHIPEL

DOSSIER

LE POINT
SUR LA SÉCURITÉ

sommaire



À LA UNE 8

L'aéroport Béziers Cap d'Agde poursuit son développement
19^{ème} édition du Salon Nautique d'Automne du Cap d'Agde
Bienvenue aux nouveaux Agathois



ÉVÉNEMENT 14

Les animations de Noël
Octobre Rose
4^{ème} édition de Passion Chocolat
31^{ème} édition du National Tennis Cup



DOSSIER 24

Le point sur la sécurité
Interview de Jérôme Bonnafoux



ÉCONOMIE 28

La zone des 7 Fonts



TRAVAUX 30

Le Cœur de Station

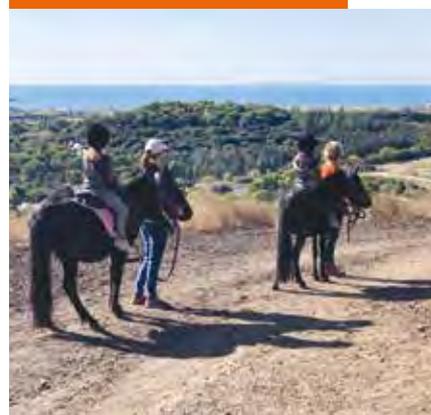


EN IMAGES 32



ILS ONT CHOISI AGDE 34

Les commerçants des Halles



INITIATIVES 35

Le Cheval est Magique



La photo du mois

Mardi 20 novembre, au Moulin des Évêques, a eu lieu la cérémonie de remise des diplômes du Brevet des collèges aux élèves de 3^{ème} du collège Paul-Émile Victor qui ont brillamment passé cette épreuve au mois de juin 2018. À toutes et à tous, nous leur souhaitons de poursuivre brillamment leur cursus scolaire et nous leur renouvelons nos félicitations pour l'obtention du Brevet des collèges, premier diplôme majeur dans leur jeune vie d'étudiant.

CULTURE 36

Art et expositions
La Saison Culturelle
Le point sur la Maison des Savoirs



SPORTS 41

Championnat de France de stand-up paddle
Les Évadés de Brescou
Relais Master
CapÉchecs
Brèves

PATRIOTISME 46

48 Tribunes libres

50 Au conseil

54 En bref

59 État civil



Le journal d'Agde est édité par la Mairie d'Agde
Service Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
<http://www.ville-agde.fr>

Directeur de la publication
Gilles D'Ettore

Directeur Délégué
Jérôme Cavallès

Responsable de la publication
Catherine Maurel

Responsable Adjoint de la publication
Joël Tron

Rédaction
Service Communication : Catherine Maurel,
Nathalie Course, Cwenaëlle Monchaux, Joël Tron
et Laurent Gheysens

Graphisme et mise en pages
Agnès Tardy - B@B communication
Fabrication et impression
JF IMPRESSION

Photos
Une Pierre Arnaud : service Communication (Laurent Gheysens, Cwenaëlle Monchaux, Joël Tron, Céline Gautier et Catherine Maurel) ; Le Cheval est Magique (p.6 et p.35) ; David Ruano (Clinc ! p.7) ; Jérôme Pouille (Les Virtuoses p.7) ; Philippe Hanula (Fausse note p.7) ; Xavier Robert (Le Cercle de Whitechapel p.7) ; Rodolphe Manens (p.18) ; National Tennis Cup (P.22-23) ; CAHM (p.28) ; Conseil Municipal des Jeunes (p.32)

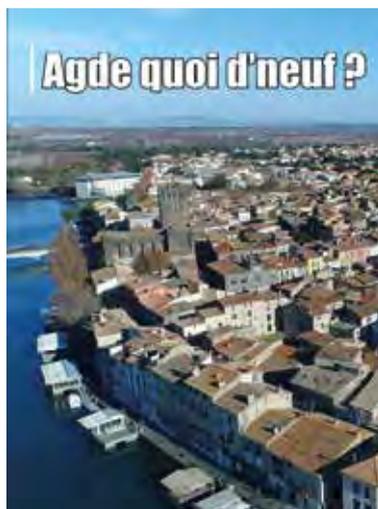
Visuels, illustrations
Agnès Tardy - B@B communication (ILLIWAP p.4, Noël p.7 et der de couv) ; Séverine Hügel - Direction Culture de la Ville d'Agde (Concert Rudy Gatti p.6 ; La saison pour les mômes p.39) ; Cynthia Bernabé - service Communication CAHM (Beau temps évidemment p.7) ; Philippe Escamez (Centre de sécurité publique p.26) ; A+ architecture (Maison des Savoirs p.40) ; Istock

À LA UNE
Noël au Cap d'Agde, cliché de Pierre Arnaud
Imprimé sur papier 90 grammes
Tirage, 22 000 exemplaires
Dépôt légal, 4^{ème} trimestre 2019

4 QUOI DE NEUF ?

Depuis le mois de mai 2016, le service Communication de la Ville d'Agde vous propose de retrouver le meilleur de l'actualité locale dans des vidéos baptisées « Agde quoi d'neuf ? »

Un condensé, en moins de 10 minutes, des principaux événements qui ont rythmé le mois écoulé, événements que vous pouvez retrouver par ailleurs de manière plus détaillée dans le reste des vidéos et articles publiés sur le site Internet de la Ville, ainsi que dans ce Journal.



Pratique!

TÉLÉCHARGEZ illiwap

Avec Illiwap,
restez informés !

Toute l'actualité de votre ville avec Illiwap

- 1> Téléchargez gratuitement **ILLIWAP** sur votre Smartphone (Application disponible sur IOS et Android)
- 2> Ouvrez l'application et ajoutez une station
- 3> Scannez le **QR code** ci-contre ou entrez le code @agde
- 4> Recevez les infos pratiques et les actualités de la Ville **en temps réel !**

A square QR code located at the bottom right of the smartphone graphic, intended for scanning to download the app.

Tous les événements
mais aussi l'actualité
de votre ville
disponibles sur
www.ville-agde.fr



>> L'ÉDITO DU MAIRE

GILLES D'ETTORE



Si Agde est la capitale touristique de notre région littorale, elle est aussi une ville résolument sportive. Nous disposons, en effet, de pas moins de 80 associations couvrant toutes les disciplines et qui connaissent chaque année une vitalité grandissante. Vous êtes aujourd'hui plus de 6 000 Agathois à être licenciés dans une fédération. C'est le résultat du travail accompli au quotidien par de très nombreux bénévoles qui interviennent avec abnégation et passion, notamment auprès des plus jeunes. Tous partagent ce goût de la transmission sans lequel une société ne peut se développer harmonieusement. Agde s'est ainsi vu attribuer en 2017 le label trois étoiles « Ville Active et Sportive », venant saluer le dynamisme de notre cité dans le développement des pratiques, l'organisation des manifestations et la création d'équipements nouveaux.

Pour accompagner ce foisonnement d'initiatives, la Ville doit là aussi investir et offrir de nouvelles infrastructures. Elle l'a fait par le passé avec le stade de rugby aux Champs Blancs, avec le Centre Aquatique qui accueille chaque année plus de 180 000 visiteurs, ou encore avec l'extension du golf. Elle l'a fait encore récemment avec le nouveau terrain en gazon synthétique de Sanguin, qui permet à nos jeunes footballeurs de s'entraîner et d'affronter leurs adversaires dans les meilleures conditions.

Actuellement, nous œuvrons à donner un nouveau rayonnement au Centre International de Tennis du Cap d'Agde. Celui-ci a connu sa plus belle époque dans les années 70 grâce à Pierre Barthes, qui lui fit gagner ses lettres de noblesse. Il accueille toujours un club actif et le National Tennis Cup qui, depuis plus de 30 ans, a contribué à faire connaître notre destination aux meilleurs joueurs amateurs venus de toute la France. Il s'est déroulé cette année en présence de Juan Carlos Ferrero, vainqueur en 2003 des Internationaux de France de Roland Garros. C'est dans cet esprit que va être créée une académie de tennis à vocation internationale, susceptible de former des talents venus du monde entier, donnant naissance à un véritable campus tennistique. Naturellement, les infrastructures du club vont être rénovées, en particulier les courts couverts qui vont bénéficier d'une nouvelle halle et se voir adjoindre des courts supplémentaires de padel, sport de raquette actuellement en pleine croissance et qui permet une pratique adaptée à tous les âges.

Le sport sur Agde, c'est aussi bien évidemment le nautisme avec de nombreuses compétitions qui se déroulent sur notre plan d'eau, et à l'automne, le Salon Nautique, qui a connu, cette année encore, un beau succès de fréquentation, sous le parrainage d'Yves Parlier, ancien vainqueur de la Route du Rhum.

Vous le voyez, à Agde le sport contribue au bien-être des Agathois et à la qualité de vie dans notre cité. Il est aussi un atout important pour l'attractivité et le rayonnement de notre destination.

Enfin, je tiens à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, en famille pour tous ceux qui le peuvent, en espérant vous retrouver lors des nombreuses manifestations que la Ville ou les associations organisent à l'occasion de ces fêtes.



« Je vous donne rendez-vous le 24 janvier 2019 au nouveau Palais des Congrès du Cap d'Agde pour la cérémonie des vœux ».

DES IDÉES POUR SORTIR



8 DÉCEMBRE 2018 > 6 JANVIER 2019

Marché de Noël du Cap d'Agde
Esplanade Pierre Racine, Le Cap d'Agde



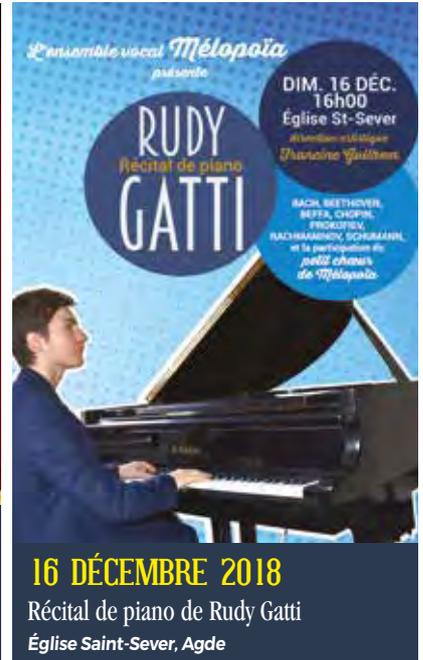
14 DÉCEMBRE 2018

Concert de Noël
Palais des Congrès, Le Cap d'Agde



15 ET 16 DÉCEMBRE 2018

Marché de Noël des producteurs et artisans
Parking Cave Coopérative, Agde



16 DÉCEMBRE 2018

Récital de piano de Rudy Gatti
Église Saint-Sever, Agde



14 DÉCEMBRE 2018

Marché des producteurs
EHPAD Laurent Antoine, Agde



16 DÉCEMBRE 2018

Équiluge avec Le Cheval est Magique
Route de Florensac, Agde



19 > 28 DÉCEMBRE 2018
 Marché de Noël du Grau d'Agde
 Place des Mûriers, Le Grau d'Agde



13 JANVIER 2019
 Concert du Nouvel An
 Palais des Congrès, Le Cap d'Agde



27 JANVIER 2019
 Théâtre, « Clinc ! »
 Palais des Congrès, Le Cap d'Agde



30 DÉCEMBRE 2018
 Congrès des Pères Noël en deux roues
 Esplanade Pierre Racine, Le Cap d'Agde



JUSQU'AU 11 MAI 2019
 Exposition « Beau temps évidemment »
 Galerie de la Perle Noire, Agde



12 FÉVRIER 2019
 Théâtre, « Fausse note »
 Palais des Congrès, Le Cap d'Agde

31 DÉCEMBRE 2018
 Dernier bain de l'année
 Village Naturiste (accès réglementé),
 Le Cap d'Agde



6 JANVIER 2019
 Les dimanches en famille à la Cité de l'Eau
 Centre Aquatique de l'Archipel, Agde



22 JANVIER 2019
 Musique, humour « Les virtuoses »
 Palais des Congrès, Cap d'Agde



17 FÉVRIER 2019
 Théâtre, « Le Cercle de Whitechapel »
 Palais des Congrès, Le Cap d'Agde



L'aéroport Béziers Cap d'Agde

poursuit son développement

Jeudi 4 octobre, Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, Président de l'Aéroport et de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, Kléber Mesquida, Président du Conseil Départemental de l'Hérault, Carole Delga, Présidente du Conseil Régional Occitanie/Pyrénées-Méditerranée ont présenté la nouvelle gouvernance du Syndicat mixte propriétaire et gestionnaire de l'Aéroport Béziers Cap d'Agde. Ils étaient, pour l'occasion, accompagnés des représentants des autres Collectivités membres du Syndicat mixte, Frédéric Lacas (Béziers Méditerranée), François Commeinhes (Sète Agglopolo Méditerranée), André Deljarry (CCI Hérault) et Alain Caralp (Communauté de Communes La Domitienne).

Le tour de table a porté essentiellement sur l'arrivée d'un nouveau membre, la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée, sur la montée en puissance du Département de l'Hérault et enfin, sur la réduction de la participation de la CCI Hérault.

À l'issue de la présentation, le Syndicat mixte a officialisé sa nouvelle dénomination et dévoilé sa nouvelle enseigne sur le front de l'aérogare : « Aéroport Béziers Cap d'Agde - Hérault Occitanie ».

Gilles D'Ettore, Maire d'Agde et Président du Syndicat mixte a tenu à préciser que « l'arrivée de la région Occitanie et la



montée en puissance du Département de l'Hérault consolident notre position d'aéroport régional à vocation touristique et ouvrent de nouvelles perspectives de développement. Je remercie très sincèrement Carole Delga et Kléber Mesquida pour leur confiance et leur engagement ainsi que l'ensemble des autres Collectivités partenaires. Carole Delga, la Présidente du Conseil Régional Occitanie/Pyrénées-Méditerranée a souligné que « avec 65 millions d'euros de retombées économiques annuelles et 700 emplois induits, l'aéroport Béziers Cap d'Agde contribue activement au développement économique et touristique

« Un aéroport régional à vocation touristique »

de la région Occitanie. C'est la raison pour laquelle la Région a contribué en 2018 à hauteur de 444 000 euros au développement de l'aéroport. Nous allons donc nous attacher, avec l'ensemble des Collectivités partenaires, à consolider et amplifier cette dynamique qui bénéficie grandement au tissu économique et à l'emploi, dans la logique de complémentarité et de bonne coordination entre aéroports vou-
lue par le schéma aéroportuaire régional ». Pour terminer, elle a tenu à préciser que 1 euro d'argent public investi sur cet aéroport apporterait 45€ de retombées économiques.

La nouvelle gouvernance de l'Aéroport et les participations des différents membres se présentent désormais comme suit :

- > Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée : **31.03%**
- > Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée : **31.03%**
- > Département de l'Hérault : **13.79%**
- > Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée : **10.34%**
- > Communauté d'Agglomération Sète Agglopolo Méditerranée : **6.90%**
- > Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault : **3.45%**
- > Communauté de communes La Domitienne : **3.45%**

245 000 PASSAGERS



À noter que le trafic prévisionnel de l'Aéroport Béziers Cap d'Agde - Hérault Occitanie s'élève à près de 245 000 passagers pour l'année 2018 (+4%). Il propose 8 destinations low cost de/vers Londres Luton, Londres Stansted, Manchester, Edimbourg, Bristol, Düsseldorf Weeze, Stockholm et Paris Beauvais. L'aéroport compte 110 emplois.

65 millions

d'euros de retombées économiques annuelles

700 emplois

induits

Salon Nautique d'Automne du Cap d'Agde

Un succès qui ne se dément pas



Cette année, le Salon Nautique d'Automne du Cap d'Agde, qui s'est tenu du 31 octobre au 4 novembre, de la Zone Technique portuaire jusqu'à l'esplanade Racine au Cap d'Agde, célèbre sa 19^{ème} édition. Ce Salon est devenu, au fil des années, l'un des quatre grands salons nationaux dans ce domaine.

Malgré une météo quelque peu maussade, les visiteurs ont pu partir à la découverte des nouveautés présentées par les chantiers, les accastilleurs et autres maîtres voiliers. Le Salon Nautique d'Automne du Cap d'Agde est également un lieu d'échanges pour partager des idées, explorer des réalités nouvelles, se former et apprendre comment mieux agir, y compris dans le domaine de l'écologie. Un cycle de 14 conférences a ainsi été proposé, sur la thématique du

nautisme au sens large du terme. Durant le Salon, d'autres animations ont été proposées sur l'esplanade Racine, autour du thème de la sécurité avec les pompiers ou sur le rôle des chiens de sauvetage avec des démonstrations à la clé. Tout ceci, sous l'œil d'Yves Parlier, parrain de cette édition, qui a pu partager toute son expérience de la course au large, mais aussi présenter ses innovations, notamment un système de tractage de bateau par kitesurf.

« LE CAP D'AGDE PARMI LES LEADERS NATIONAUX DU SECTEUR »

Le Salon a été officiellement ouvert, mercredi 31 octobre, par le Maire Gilles D'Ettore, entouré pour l'occasion du Conseiller Régional Frédéric Lopez, représentant Carole Delga, la Présidente





du Conseil Régional Occitanie/Pyrénées Méditerranée, de Claude Barral, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Hérault, de Sébastien Frey, 1^{er} Adjoint au Maire et Conseiller Départemental, de Lilliana Costanza, la Commissaire du Salon, et de Stéphane Hugonnet, Président de la SODEAL, organisme qui organise le salon avec les professionnels du Nautisme et les services municipaux.

Le Premier Magistrat a ainsi déclaré : « c'est une inauguration un peu humide, mais je suis sûr que cette 19^{ème} édition sera à la hauteur de l'attente des professionnels du nautisme qui placent le Cap d'Agde parmi les leaders nationaux du secteur. Cette année, nous avons un parrain de choc, Yves Parlier, qui a gagné

tant d'épreuves, depuis la Route du Rhum au Vendée-Globe et qui nous propose des conférences fort intéressantes. Comme vous le savez, nous sommes au Cap d'Agde au cœur d'une Aire Marine Protégée et nous allons poursuivre notre action pour la préservation de la biodiversité marine avec ce nouveau projet de mouillage d'ancres-bouées comportant une base servant de nurserie et d'abri aux poissons. L'écologie et la voile vont de pair et c'est important de défendre cette image. Les professionnels de la Direction de l'Aire Marine Protégée sont demandés partout en France pour partager leur expérience. Ce salon est aussi une occasion de découvrir leur action ».



Lors de l'inauguration, l'Association des Professionnels du Nautisme (APN) a remis un chèque de 5 000 € à la Société Nationale des Sauveteurs en Mer (SNSM).

LE SEA EXPLORER

C'est aussi mercredi 31 octobre que le Catamaran Sea Explorer, a été baptisé en présence de Sophie Bourguignon et de Marc Prou, marraine et parrain respectifs qui ont soutenu ce grand projet depuis le début. Le Sea Explorer, bâtiment de 25 x 12 m, éco-construit par l'équipe de « Terre Marine » en 4 ans, est un navire de découverte, de formation et d'étude conçu pour l'observation des populations de dauphins et de baleines de Méditerranée.



50 000 visiteurs uniques

50% des bateaux et voiliers exposés vendus

20 : en 2019, le Salon Nautique d'Automne du Cap d'Agde fêtera ses 20 ans

Nouveaux Agathois

Une soirée de bienvenue pour découvrir les services de la Ville et les associations

En 2018, la commune d'Agde a accueilli 480 nouveaux foyers qui ont choisi de venir s'installer dans l'Archipel. Comme à l'accoutumée, la Ville d'Agde a organisé, pour ses nouveaux Agathois, une soirée d'accueil qui s'est tenue le jeudi 22 novembre au Moulin des Évêques, en Cœur de Ville d'Agde.

Actifs ou retraités, en famille ou entre amis, ce sont environ 400 nouveaux arrivants qui ont pris part à la traditionnelle soirée d'accueil et qui ont ainsi pu aller à la rencontre des services de la Ville présents pour l'occasion afin de prendre des informations précieuses pour leur vie quotidienne sur Agde. Culture, sport, tourisme, éducation, âge d'or, petite enfance, milieu marin, nautisme, justice, état civil, services de l'Agglomération tous étaient réunis et ont répondu avec grand professionnalisme aux questions diverses et variées des nouveaux Agathois. Le tissu associatif était également représenté avec de nombreuses associations qui avaient pris place dans le Moulin.



Le Maire Gilles D'Ettore a accueilli les nouveaux arrivants en leur souhaitant « la bienvenue dans cette ville agréable en bord de mer et souvent ensoleillée, dotée d'une qualité de vie que nous nous attachons à préserver ». Il a ensuite présenté les élus qui, à ses côtés, l'accompagnent depuis plusieurs années pour mener à bien les différents projets de la Municipalité et qui œuvrent chacun dans leur délégation afin de servir au mieux l'intérêt général.

À l'issue du discours, la soirée a pris fin en musique, autour du verre de bienvenue !

Chaque année, au mois de novembre, la Ville d'Agde a le plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants sur son territoire, lors d'une soirée festive et conviviale. L'occasion de rencontrer le Maire et les élus ainsi que de découvrir les services municipaux. Si vous êtes un nouvel arrivant, installé depuis novembre 2018 sur notre territoire, signalez-vous auprès du service communication : communication@ville-agde.fr ou 04 67 94 62 10 afin de participer à la soirée d'accueil en 2019.

À NOTER

- > La Ville d'Agde a édité un Guide d'accueil qui est disponible à l'accueil de la Mairie Mirabel mais également en téléchargement sur le site ville-agde.fr.
- > Une journée dédiée aux associations a lieu chaque année au mois de septembre.



FLORA ET KAREN



CAP D'AGDE

GILBERTE



CAP D'AGDE

JOSÉ ET MARIE-FRANCE



QUARTIER 7 FONTS

SÉBASTIEN, ÉLOÏSE, ÉTHAN ET MAXANDRE



AGDE

JEANNE, ROGER, CECIALIA ET FLORIAN



CAPISCOL & CAYRETS

JEAN-YVES ET MYLÈNE



RICHELIEU OUEST

BRIGITTE



ÎLE DES LOISIRS

>> BIENVENUE À NOS NOUVEAUX VOISINS

JEAN-FRANÇOIS ET NOËLLE



CAYRETS

BERNARD ET ANNE-MARIE



CRAU D'AGDE

TSILLA ET JORDAN



CŒUR DE VILLE

PATRICIA ET CHARLES



CRAU D'AGDE

SARAH



ROCHELONGUE

SANDRINE, JOCELYN ET DAËNÉRY S



QUARTIER MONACO

Lors de cette soirée de bienvenue, les nouveaux Agathois présents ont pris la pose pour un cliché souvenir. Voici un trombinoscope qui vous présente vos nouveaux voisins ainsi que leurs quartiers de résidence au sein de notre commune.

NOËL 2018

Venez vivre la magie de Noël dans les quatre quartiers de notre Archipel de Vie.

CONCERTS ET SPECTACLES

Des animations musicales et dansantes, pour les petits comme pour les grands, afin de partager et de vivre un moment féerique.

ILLUMINATIONS

Noël ne serait pas Noël sans les illuminations qui embellissent aussi bien les devantures des commerçants que les maisons des particuliers.

MERCREDI 19 DÉCEMBRE CONTE DU TEMPS DE NOËL PAR CLÉLIA TAVOILLOT

C'est bientôt Noël mais dans la forêt, la neige n'est toujours pas tombée. Dame Hiver ne s'est pas encore levée... Écureuil et Souris partent donc la réveiller mais en chemin, que de bruits, que de cris. Une seule chose à faire pour ne pas s'effrayer : chanter.

À 16h30. Médiathèque
Maison des Savoirs
À partir de 2 ans - Durée : 35 mn
Gratuit sur réservation
au 04 67 94 67 00

VENDREDI 14 DÉCEMBRE CONCERT DE NOËL

Avec les ensembles instrumentaux, les orchestres et les chorales de l'École de Musique.

Entrée libre. Infos 04 67 000 600
20h. Palais des Congrès.
Avenue des Sergents. Le Cap d'Agde

SAMEDI 15 DÉCEMBRE ADVENTSFEIER FÊTE DE L'AVENT

Animation musicale avec les Agités du Vocal et les classes d'éveil de l'École de Musique sous la direction de Catherine Mouly.

Entrée libre. Infos 04 67 000 600
15h. Maison du Cœur de Ville.
Rue Louis Bages. Agde

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE THÉ DANSANT DE NOËL

Animé par Denis Pellegrini.
10 €. Infos Comité d'Organisation de Manifestations Historiques d'Agde
04 67 94 62 70
14h. Salle des Fêtes. Rue Brescou. Agde

JUSQU'AU VENDREDI 14 DÉCEMBRE

CONCOURS D'ILLUMINATIONS DE NOËL

Particuliers, commerçants et plaisanciers, vos plus belles décorations et illuminations de Noël seront récompensées !

Inscriptions jusqu'au vendredi 14 décembre : 04 67 94 63 08 / 04 67 94 41 83 (plaisanciers).
Mardi 15 janvier à 18h30 : remise des prix. Salle Guillemain. Hôtel de Ville d'Agde. Agde, Le Cap d'Agde, Le Grau d'Agde, La Tamarisnière





MARCHÉS

Dénichez la bonne affaire en déambulant dans une ambiance chaleureuse et profitez d'animations, pour tous, à l'occasion des trois marchés de Noël sur Agde.

DU SAMEDI 8 DÉCEMBRE AU DIMANCHE 6 JANVIER

MARCHÉ DE NOËL DU CAP D'AGDE

- >> **Tous les jours**, Marché de Noël au pied de la Grande Roue, patinoire synthétique, mini-ferme, balades en poney, château gonflable.
- >> **Samedi 8 décembre**, photo avec le Père Noël.
- > 16h, majorettes.
- > 17h, inauguration.
- > 18h, concert avec No Limits.
- >> **Samedi 15 décembre** : photo avec le Père Noël.
- > 18h, concert avec Old Figs Band.
- >> **Dimanche 16 décembre**, Père Noël Vert et récolte de cadeaux pour les enfants défavorisés.
- >> **Samedi 22 décembre**
- > 17h, majorettes.
- > 18h, concert avec No Limits.
- >> **Lundi 24 décembre** : chorale.
- >> **Mardi 25 décembre**
- > 18h : parade Disney.
- >> **Samedi 29 décembre**
- > 18h, concert avec Old Figs Band.
- >> **Samedi 5 janvier**
- > 18h, concert avec No Limits.
- >> **Dimanche 6 janvier**
- > 16h, parade Disney.

Entrée libre 10h > 19h, en semaine et 10h > 21h, le week-end (modifiable selon les conditions météo). Esplanade Pierre Racine. Le Cap d'Agde

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL DES CAVES RICHEMER

- >> **Tout le week-end...** Pour tout carton de vin Richemer acheté la 6^{ème} bouteille sera offerte. Château gonflable à disposition des enfants. Verre de vin chaud et tickets de Tombola avec l'association Handi Thau.
- >> **Samedi 15 décembre**
- > 9h, ouverture du Marché de Noël.
- > 11h, inauguration du Marché avec la Peña Ciao Bella.
- > 11h30, apéritif offert par les caves Richemer.
- > 12h, restauration avec la confrérie du Cassoulet de Castelnaudary et des 1001 Pâtes.
- > 14h - 17h, arrivée du Père Noël en calèche et promenades en calèche toute l'après-midi et animations de Noël avec jeux en bois et maquillage.
- >> **Dimanche 16 décembre**
- > 9h, ouverture du Marché de Noël.
- > 11h, concert avec Leila Negrau.
- > 11h30, apéritif offert par les Caves Richemer.
- > 12h, restauration avec la confrérie du Cassoulet de Castelnaudary et des 1001 Pâtes.
- > 14h - 17h, arrivée du Père Noël en calèche et promenade en calèche toute l'après-midi et animations de Noël avec jeux en bois et maquillage.
- > 17h, tirage au sort de la tombola avec l'association Handi Thau.
- > 18h, clôture du Marché.

Infos : Les Caves Richemer
Boulevard du Soleil, Agde
04 67 77 20 16





MARCHÉS

Dénichez la bonne affaire en déambulant dans une ambiance chaleureuse et profitez d'animations, pour tous, à l'occasion des trois marchés de Noël sur Agde.



DU MERCREDI 19 AU VENDREDI 28 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL DU GRAU D'AGDE

>> Mercredi 19 décembre

- > 10h - 19h : village de Noël et animation musicale.
- > 14h30, animation pour enfants. Place des Mûriers.
- > 18h, chorale de Noël (Agd'Choriolis & Les P'tits voix liées). Place des Mûriers

>> Jeudi 20 décembre

- > 10h - 18h, village de Noël, animation musicale et décoration des sapins par les écoliers de l'école du Grau d'Agde.
- > 14h - 18h, animation musicale.

>> Vendredi 21 décembre

- > 10h - 18h, village de Noël d'Agde.
- > 10h, décoration des sapins par les écoliers l'école du Grau d'Agde.
- > À partir de 14h, animation musicale.
- > 20h, soirée DJ. Place des Mûriers

>> Samedi 22 décembre

- > À partir de 10h, village de Noël.
- > 10h - minuit, animation musicale.
- > 14h, arrivée surprise du Père Noël et de ses Lutins. Plage du Grau d'Agde
- > 14h - 15h30, parade avec le traîneau du Père Noël.
- > Départ du Front de Mer jusqu'à la place des Mûriers
- > L'après-midi : plage du Grau d'Agde, défilé de la Mascotte. Du Front de Mer jusqu'à la place des Mûriers et ateliers pour les enfants (peinture, coloriage...). Place des Mûriers
- > 20h, soirée DJ. Place des Mûriers

>> Dimanche 23 décembre

- > À partir de 10h, village de Noël.
- > 10h - minuit, animation musicale.
- > 14h30 - 17h30, animation musicale avec la Cie « La Vidourlenque ». Place des Mûriers
- > 14h30 - 17h, parade avec le traîneau du Père Noël. Départ : place des Mûriers
- > Toute l'après-midi, ateliers pour les enfants (peinture, coloriage...). Place des Mûriers
- > 20h, soirée DJ. Place des Mûriers

>> Lundi 24 décembre

- > 10h - 18h, village de Noël et animation musicale.
- > 14h30 - 17h, parade avec le traîneau du Père Noël. Départ : place des Mûriers
- > 16h30, lettres des enfants au Père Noël et lâcher de ballons. Place des Mûriers
- > Toute l'après-midi, ateliers pour les enfants (peinture, coloriage...). Place des Mûriers
- > 18h, retraite aux flambeaux. Départ place des Mûriers

>> Mercredi 26 décembre

- > 10h - 19h, village de Noël et animation musicale.
- > 14h30, animations pour les enfants (maquillage, sculpture sur ballon, peinture, coloriage...). Place des Mûriers

>> Jeudi 27 décembre

- > 10h - 19h, village de Noël et animation musicale.
- > 14h30, « La Féerie des Princesses » : spectacle et photos avec les personnages. Place des Mûriers

>> Vendredi 28 décembre

- > 10h - 19h, village de Noël, animation musicale et nuée de Pères Noël en Solex. Place des Mûriers

Entrée libre. Infos :

www.comitedesfetes-graudagde.com

Place des Mûriers. Le Grau d'Agde



ET AUSSI

Parce que Noël est une fête universelle, ne manquez pas les rendez-vous emblématiques du Cap d'Agde avec des Pères Noël en Solex ou, pour les plus courageux, le dernier bain de l'année.

**DU LUNDI 10
AU DIMANCHE 16 DÉCEMBRE****PATRIMONI**

Au travers de visites, animations et conférences, découvrez le second Empire.

Gratuit. Infos Mission Patrimoine Littoral 06 45 82 46 14. Agde

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE**9^{ÈME} CONGRÈS DES PÈRES
NOËL DE FRANCE EN 2 ROUES**

- >> **8h**, remise des costumes et petit-déjeuner des Pères Noël - Bar Le Bistrot. Rue de la Gabelle. Le Cap d'Agde
- >> **9h15** : réception des colis pour les anciens - Casino Barrière. Cœur de Station. Le Cap d'Agde
- >> **10h - 12h** : distribution de cadeaux - Maisons médicalisées. Agde
- >> **12h15**, clôture du congrès au Marché de Noël - Esplanade Pierre Racine. Le Cap d'Agde
- >> **12h45**, pause mandarine chez le primeur « Laporte » Avenue des Sergents. Le Cap d'Agde
- >> **13h**, déjeuner à Héliopolis. Le Cap d'Agde

LUNDI 31 DÉCEMBRE**30^{ÈME} DERNIER BAIN
DE L'ANNÉE**

Quelle que soit la météo, les baigneurs les plus courageux relèvent une nouvelle fois le défi du traditionnel dernier bain de l'année, le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Infos UPTN 06 03 78 64 34 12h30. Village Naturiste (accès réglementé). Le Cap d'Agde

**RÉVEILLON
DE LA SAINT-SYLVESTRE**

Dîner dansant avec l'orchestre Cocktail Music et le traiteur L'atelier du goût. Réservation tous les jeudis, de 10h à 12h.

80 € (tout compris). Infos Comité des Fêtes d'Agde et du Cap d'Agde : 06 81 07 43 29
20h. Salle des Fêtes. Rue Brescou. Agde





Octobre Rose

Des Agathois toujours plus mobilisés

Aujourd'hui, une femme sur huit risque de développer un cancer du sein. Le dépistage précoce augmentant les chances de guérison et diminuant l'agressivité des traitements, il est important de parler de cette maladie pour que les femmes consultent régulièrement. C'est dans cette optique que l'opération nationale Octobre Rose a été créée, à la fois pour la prévention, mais également pour récolter des fonds afin d'aider la recherche.



Sur notre commune, la dynamique équipe de la Ligue contre le Cancer, emmenée par sa présidente Sylviane Peyret, a proposé de nombreuses animations durant tout le mois d'octobre sur cette thématique.

La première d'entre elles a eu lieu dimanche 30 septembre à la salle des Fêtes qui affichait comble pour un grand loto suivi le jeudi 4 octobre de la projection en avant-première, au cinéma le Travelling, du film « Le jeu ». Le lendemain, le Centre Aquatique de l'Archipel a proposé une soirée « Aquanight ».

« Je tiens à féliciter mon équipe de bénévoles et les Agathois qui se sont mobilisés pour faire de cette édition 2018 d'Octobre Rose un immense succès » **Sylviane Peyret, Présidente de la Ligue Contre le Cancer, Agde**

Samedi 6 octobre, les barques de la SNJA ont été prises d'assaut par de joyeux drilles vêtus de rose pour le Défi Rame, une compétition de rame traditionnelle sur l'Hérault. 16 équipes se sont ainsi affrontées, chacune avait choisi un nom fantaisiste, depuis les Phénix jusqu'aux Quésaco en passant par les Marmita Team, ou les Barbes Roses. Une compétition qui s'est déroulée dans la bonne humeur en présence de Robert Craba, et de Carole Raynaud, Adjoints au Maire délégués respectivement au Sport et à l'Action Sociale.

>> LA COURSE ROSE BAT SON PLEIN

Le point d'orgue des animations a eu lieu dimanche 7 octobre où plus de 700 personnes sont venues pour participer à la Course Rose. Hommes, femmes, et enfants étaient présents, au domaine Saint-Martin, pour prendre le départ de cette course caritative. C'est une véritable marée rose qui a déferlé pour s'éparpiller ensuite en fonction du parcours choisi. À pied, en vélo, en poussette ou trottinette toutes les formules étaient possibles et



ont séduit les participants comme Aurélien, le plus jeune, ou Antoine, le plus âgé. Les élus ont également pris part à cette course à l'instar de Sébastien Frey, 1^{er} Adjoint au Maire et Conseiller Départemental, de Christine Antoine Adjointe en charge du Patrimoine et de Chantal Guilhou, Conseillère Municipale en charge des Relations avec les administrés du Cap d'Agde. Un « top » chef biterrois, Pierre Augé, était aussi là pour la bonne cause.

La remise des prix a récompensé les premiers du 10 km officiellement chronométrés. Ainsi, chez les hommes, Rachid Boulhadid a effectué le parcours en 36'13, soit une moyenne de 16,6 km/h et Christine Bertrand affichait au compteur 47'45 pour le classement féminin. Enfin, il était également question de sport, samedi 13 octobre, avec un cours de « jumping fitness » ultra-dynamique donné en soirée à l'Espace Carayon.



35 000 euros récoltés en 2018, un record, contre 20 000 en 2017, soit une augmentation de **75%**!



Rendez-vous incontournable des gourmands, la 4^{ème} édition du Salon du chocolat a ravivé, durant 3 jours, les papilles des petits comme des grands.



Passion CHOCOLAT



« C'est un rendez-vous attendu de tous les Agathois ».

C'est ainsi que le Maire Gilles D'Etore a inauguré, en compagnie d'élus dont Gaby Ruiz, Adjoint en charge des Animations et de Gabriel Paillason, parrain de ce salon au CV impressionnant, Meilleur Ouvrier de France Pâtissier Glacier et Président Fondateur de la Coupe du Monde de Pâtisserie, la 4^{ème} édition de Passion Chocolat, samedi 10 novembre, au Moulin des Évêques. Durant trois jours, du 9 au 11 novembre, plus de 5 000 visiteurs ont arpenté les allées, allant à la rencontre des quelque 40 exposants présents, afin de mettre leurs sens en émoi. L'occasion de découvrir des créations gourmandes uniques, et d'apprécier le travail d'orfèvre de ces artistes qui préparent le chocolat sous toutes ses formes en dévoilant toutes ses saveurs, des plus intenses aux plus confidentielles. Cette année, la thématique du concours des pièces artistiques était

les dessins animés. Et c'est un local de l'étape, l'établissement la Vague Gourmande, qui l'a emporté avec sa sculpture de Joe Bar Team sur sa moto, le héros des aventures de bande dessinée de Bar2 et Fane. D'autres prix ont été remis durant le week-end, dont celui du Produit le plus Innovant et Original, du plus beau stand, le Prix d'Excellence dans les catégories Chocolatier, Biscuitier et Confiseur, et enfin les Prix d'honneur et le Coup de Cœur du jury. Le public a également pu assister à des démonstrations des maîtres chocolatiers qui n'ont pas été avarés en conseils.

Durant 3 jours, le chocolat a été sur toutes les lèvres. Il a ravivé les papilles des gourmands et illuminé les yeux des passionnés. Cette quatrième édition de Passion Chocolat, événement désormais incontournable en Agde, a connu un immense succès. Des exposants ravis et un public conquis, il n'en faut pas plus pour se projeter, déjà, vers la 5^{ème} édition, avec toujours plus de surprises gourmandes, qui se tiendra en 2019.

Plus d'informations sur :
passionchocolat.ville-agde.fr



5 000 visiteurs



40 exposants



National Tennis Cup

L'épreuve reine du tennis amateur



L'ÉVÉNEMENT

Juan Carlos Ferrero, ancien vainqueur de Roland-Garros en 2003, a fait une démonstration de tennis devant un public conquis

Durant une semaine, du dimanche 28 octobre jusqu'au 3 novembre, le Centre International de Tennis du Cap d'Agde a vibré au rythme de la petite balle jaune à l'occasion de la 31^{ème} édition du National Tennis Cup.



Le National Tennis Cup est une compétition au format unique en France. En effet, contrairement aux autres tournois existants, le NTC est disputé en fonction du classement des joueurs. Cela signifie que des joueurs non classés n'affrontent que des joueurs non classés. Et ainsi de suite pour les 18 catégories présentes, de NC jusqu'à 2/6. Au final, 36 gagnants ont été désignés, 18 hommes et 18 femmes, qui se sont vus remettre le titre élogieux de meilleur(e) joueur(se) de France par classement. Étaient également au programme, 13 tableaux pour les plus de 35 ans allant de NC à 15/1, et, nouveauté de cette 31^{ème} édition, le National Tennis Juniors, pour permettre aux jeunes pousses d'avoir, eux aussi, leur compétition. Malgré la météo maussade des premiers jours, le

tournoi est arrivé à son terme. Il faut dire que la NTC demande une logistique conséquente, 500 matchs sont disputés par jour, qui concernent plus de 2 000 joueurs, venus de toute la France.

Ce qui fait la force et l'engouement de cette compétition tient également des à-côtés proposés tout au long de la semaine, comme les soirées organisées, les fêtes qui sont aussi des lieux de rencontres ou encore de la restauration sur place. Du côté des animations, il était possible de s'initier au tennis et au padel, ou encore de participer à des cours de stretching et de gym. Enfin, comme il est de tradition, la remise de prix s'est effectuée lors d'une grande fête à l'ambiance joyeuse, véritable marque de fabrique de la NTC.

NATIONAL PADEL CUP

Pour cette quatrième édition du National Padel Cup, trois tournois estampillés P1000 ont eu lieu durant la semaine, sur trois sites différents, à Saint-Thibéry, à Béziers et, bien entendu, au Cap d'Agde. Et c'est la paire espagnole constituée de José Luis Lara Salines et Aitor Garcia qui s'est imposée lors des trois tournois. À noter que certains des meilleurs joueurs français d'habitude présents pour la NPC n'ont pu participer à cette édition. En effet, au même moment, ils représentaient la France aux Championnats du Monde par Équipe au Paraguay où les tricolores ont terminé à une très belle troisième place.



« Je tiens à féliciter les 50 bénévoles qui rendent ce tournoi

possible et qui, cette année, ont redoublé d'effort à cause d'une météo peu clémente. Je remercie également la Ville d'Agde et le CIT du Cap d'Agde pour leur accueil et leur disponibilité ».

Christophe Lesage, fondateur et organisateur de la National Tennis Cup

500 matchs
disputés par jour

2 000 joueurs
pour cette 31^{ème} édition

5 000 personnes
présentes sur la station

18 catégories
représentées, de NC à 2/6

3 Tournois de padel
P1000 organisés



NT'RUN

Le **samedi 3 novembre** a eu lieu, dans la matinée, pour la 3^{ème} année consécutive, la NT'RUN, course de 5 ou 10 Kms dans les rues du Cap d'Agde. Un événement qui est désormais pleinement inscrit dans le calendrier du National Tennis Cup et qui rassemble chaque année de plus en plus de participants.



Modernisation des dispositifs de sécurité

La Police Municipale sur tous les terrains



Rencontre avec Jérôme Bonnafoux

Adjoint au Maire en charge de la sécurité

Depuis 2014, les dispositifs de sécurité mis en œuvre sur la ville ont substantiellement évolué, quels sont vos objectifs ?

Jérôme Bonnafoux

Depuis le début de ce mandat, le département « sécurité » de la Ville a été totalement réorganisé avec pour objectif de doter notre cité d'une police de proximité et de sécurité qui soit efficace au quotidien dans tous les quartiers. Nous avons dû également prendre en compte l'évolution des risques en formant et en équipant nos policiers des matériels et techniques



modernes et adaptés. La Police Municipale d'Agde a ainsi été la première du département à être équipée d'arme de poing semi-automatique au regard de son savoir-faire et de ses compétences.

Aujourd'hui, nous disposons de 56 policiers armés et d'ici la fin du mandat ce sont 60 policiers titulaires qui seront opérationnels. À cela, s'ajoutent les 16 opérateurs de la vidéo-protection de la Ville ainsi que les personnels des parkings et stationnement et du contrôle d'accès au Village Naturiste, soit près de 100 agents au total.

Nous travaillons en étroite collaboration avec la Police Nationale avec laquelle nous sommes liés par une convention de coordination qui définit et précise la répartition de nos missions ainsi que les protocoles d'intervention, l'organisation des entraînements communs et les mutualisations nécessaires.





L'ancien poste de Police Nationale du Cap d'Agde va être transformé en un poste de Police Mixte, pourquoi un tel changement ?

Jérôme Bonnafoux

Agde est la première commune de France à avoir rassemblé dans des bureaux communs la Police Municipale et la Police Nationale avec le poste de Police Mixte en Cœur de Ville qui permet le partage et l'échange des informations, des patrouilles communes et une meilleure efficacité en matière de proximité.

Nous allons donc renforcer ce partenariat, qui a fait ses preuves, avec la construction d'un nouveau poste de Police Mixte au Cap d'Agde, lequel sera ouvert toute l'année et réunira dans des lieux communs la Police Municipale et la Police Nationale. Cette direction de la sécurité de la ville comprendra également un nouveau centre opérationnel de surveillance et d'intervention avec 100 caméras couvrant de très nombreux espaces publics sur l'ensemble du territoire communal. Le coût de ces travaux est estimé à 1,2 million d'euros. Ils vont débuter en janvier pour une livraison des nouveaux bâtiments en novembre 2019.

Les nuisances sonores sont un sujet qui est souvent au cœur des débats dans une station balnéaire, quelles sont les dispositions prises par la Municipalité en la matière ?

Jérôme Bonnafoux

Depuis deux ans, nous avons mis en place un dispositif qui nous permet de limiter le bruit et les nuisances sonores. Dans cette optique, nous avons été la première commune du département à faire réaliser une étude acoustique sur les différents quartiers de la commune. Ce qui nous a permis de déterminer des niveaux sonores à respecter et les procédures de contrôle à mettre en œuvre.

Un arrêté de lutte contre le bruit et les nuisances sonores a donc été pris en 2015 accompagné de la signature d'un proto-

cole avec les services de l'État et l'Agence Régionale de Santé pour encadrer précisément les activités nocturnes. La mise en œuvre de ces actions est à l'origine de travaux d'aménagements réalisés dans les établissements de nuit et les campings. Ainsi, pour la première fois, le nombre de plaintes en 2018 avec ces nouvelles dispositions a diminué de plus de 50%. Je tiens à saluer les efforts accomplis, en partenariat avec les différents services de l'État et de la Ville, par les commerçants et les responsables des établissements de nuit.

Quelles sont vos ambitions pour les années à venir en matière de sécurité ?

Jérôme Bonnafoux

Notre police est très souvent prise pour exemple. Des communes viennent régulièrement voir notre organisation et s'inspirent de notre fonctionnement tandis que les autorités de l'État mettent fréquemment en avant nos initiatives.

Courant 2019, nous allons recruter 4 policiers supplémentaires, augmenter notre parc de 10 caméras multidirectionnelles et déployer les tablettes et smartphones numériques embarqués pour améliorer la réactivité de nos policiers et surtout leur permettre l'accès aux différents fichiers nécessaires à leur fonction.

Je voudrais, en conclusion, rendre un hommage particulier à nos policiers qui font un excellent travail dans des conditions difficiles mais savent répondre toujours présents.

Nous avons la chance d'avoir des hommes et des femmes dévoués et qui s'investissent pleinement. Cet été, ils ont réalisé plus de 3 000 interventions et assistances, certains d'entre eux ont été lâchement agressés et blessés en service commandé. Ils savent pouvoir compter sur mon engagement et celui du Maire pour être à leurs côtés en toutes circonstances.

56 policiers armés
16 opérateurs de la vidéo-protection de la Ville
100 caméras
- 50% de plaintes en 2018
+ de 3 000 interventions et assistances cet été





>> LA RESTRUCTURATION DU CENTRE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU CAP D'AGDE

Afin de répondre au besoin d'amélioration constante de la sécurité publique et des conditions d'exercice de cette mission d'intérêt général, le poste de Police Nationale du Cap d'Agde va être entièrement réaménagé et agrandi pour devenir un véritable Centre de Sécurité publique en regroupant au cœur de la station du Cap d'Agde :

- > La Police Nationale durant la saison estivale.
- > La Police Municipale et ses brigades rattachées.
- > Le Centre Superviseur Urbain qui sera doté de 100 caméras de vidéo-protection.

D'une superficie de 800 m², il sera doté d'un accueil commun aux deux Polices, permettant ainsi d'être plus réactif et plus proche du citoyen en évitant, par exemple, aux personnes de devoir se rendre au Commissariat d'Agde pour déposer une plainte.

LES CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ



- 34%

Baisse de la délinquance générale et de voie publique en 2018

En 20 ans...

Faits de voie publique en juillet et août

1998
1 000

2018
250

Vols avec circonstances aggravantes

1998
74

2018
62



Vols avec violence

1998
35

2018
20

>> LA POLICE MUNICIPALE EST POLYVALENTE

Elle comprend :

- > Le groupe de sécurité et d'intervention.
- > La brigade de roulement et de proximité.
- > La brigade motorisée pour la sécurité routière.
- > La brigade cyno avec les chiens de défense.
- > La brigade de nuit.
- > La brigade équestre.
- > La brigade VTT.
- > La brigade de l'environnement.
- > La brigade de bruit, activée l'été pour la lutte contre les nuisances sonores.
- > La brigade des quais assure en saison la protection sur les quais du Cap d'Agde.

- > Enfin, l'été, depuis le désengagement des CRS sur les plages et afin de faciliter le travail des sapeurs-pompiers qui assurent la surveillance des baignades depuis les postes de secours, une brigade de plage a été créée et sillonne toute la journée le littoral afin notamment de lutter contre le colportage et les incivilités.



Exercice d'entraînement

LA POLICE MUNICIPALE, C'EST TOUTE LA SEMAINE UNE SOIXANTAINE D'AGENTS RÉPARTIS SUR...

- > Le poste de Police Mixte du Cœur de Ville sous la houlette d'un chef de service.
- > Un poste de Police à la Maison des Services Publics au Grau d'Agde sous le commandement d'un chef de service.
- > Une Police de l'Environnement dotée de gardes champêtres.
- > Un centre opérationnel de surveillance et d'intervention dirigé par un ancien officier de police judiciaire.
- > Un coordinateur général de sécurité qui assure la coordination et l'échange des informations entre les différents services de la collectivité.

L'ensemble des personnels est placé sous le commandement du directeur de la Police Municipale qui gère et dirige l'ensemble des effectifs du département sécurité, lui-même rattaché au Cabinet du Maire.

AMÉNAGEMENT

**LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES 7 FONTS
UNE AMÉLIORATION DU CADRE ET DE LA QUALITÉ DE VIE**

Les chefs d'entreprise du Parc d'Activités Économiques des 7 Fonts ont été invités, le 10 octobre dernier par Gilles D'Ettore, Maire d'Agde et Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, à une présentation, en Mairie Mirabel des futurs aménagements pour embellir et requalifier ce quartier.



Le Maire a donc détaillé les travaux d'amélioration qui vont être réalisés dans la zone des 7 Fonts, poumon économique de la commune, et qui vont principalement concerner le cadre et la qualité de vie des 150 entreprises agathoises et de leurs 1 000 salariés. Sans oublier l'ensemble des habitants et riverains qui empruntent les voiries de ce quartier. Ainsi, 2,2 millions d'euros, répartis en deux tranches (2018-2019 tranche 1/ 2019-2020 tranche 2) vont être investis. Dès le mois de décembre, les travaux de la première tranche, d'une durée de 6 mois, vont démarrer et leur coût s'élèvera à 1,5 million d'euros.

ILS PORTERONT SUR...

- 1** La reprise de l'ensemble des voiries.
- 2** La création d'une piste cyclable, de la rue de Chiminie jusqu'au rond-point d'Intermarché.
- 3** La création de deux plateaux traversants.
- 4** La création d'une écluse sur le projet de double sens rue Victor de Mauléon.
- 5** La création de trottoirs, de places de stationnement, de places de livraisons et d'espaces verts.

- 6** La reprise des branchements d'eau potable et des coffrets électriques.
- 7** Le remplacement de l'ensemble des luminaires et la création de 7 luminaires pour respecter la norme PMR.
- 8** La requalification et la mise à jour des panneaux signalétiques.
- 9** L'aménagement d'aires de stockage des conteneurs Ordures Ménagères.
- 10** L'installation de totems à chaque entrée de la Zone d'Activités.



UNE ZONE CONNECTÉE

Concernant l'Ultra Haut Débit, l'opérateur SFR, en charge du déploiement de la fibre optique, a annoncé le début des travaux pour février 2019.

EMPLOI**MA CIGOGNE****UN NOUVEAU SERVICE POUR FACILITER LA RECHERCHE D'EMPLOI**

Lundi 12 novembre, Gilles D'Ettore, Maire d'Agde et Président du Centre Communal d'Action Sociale et Brigitte Dore, Directrice du Pôle Emploi Agde ont signé une convention intitulée « Ma Cigogne ». Ce service permet à des parents, de jeunes enfants âgés de 0 à 3 ans, et inscrits au Pôle Emploi, d'avoir des places en crèche réservées, afin de les aider dans leurs démarches d'emploi, que ce soit pour des recherches, une reprise d'activités ou encore afin de suivre une formation.

Ce dispositif, déjà en place sur la commune, est issu d'un partenariat entre le Pôle Emploi, la Caisse Nationale des Allocations Familiales et le CCAS d'Agde, représenté par Carole Raynaud, Adjointe au Maire déléguée à l'Action Sociale et Vice-Présidente du CCAS. Depuis avril 2017, à la crèche Françoise Dolto, cinq places à temps complet sont proposées.



Une initiative qui a d'ores et déjà fait ses preuves. Sur les six demandes de parents déjà réalisées, cinq enfants sont désormais intégrés à l'année dans des crèches, leurs parents ayant, eux, trouvé un emploi.

Gilles D'Ettore, Maire d'Agde et Président du CCAS, Carole Raynaud, Adjointe en charge de l'Action Sociale et Vice-Présidente du CCAS, et Brigitte Dore, Directrice du Pôle Emploi Agde ont signé la convention « Ma Cigogne »

MÉTIERS**UNE JOURNÉE CONSACRÉE AUX MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION**

Mardi 13 novembre, le Pôle Emploi Agde et l'Agglomération Hérault Méditerranée ont organisé conjointement une journée dédiée aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration, dans les locaux de l'agence agathoise. Cette initiative est partie du constat suivant : au sein de notre région au caractère fortement touristique, l'hôtellerie et la restauration sont deux secteurs qui embauchent fortement, mais qui font face à une pénurie de main-d'œuvre, faute de candidats disposant des compétences recherchées. Cette journée a donc été l'occasion d'une part pour les chefs d'entreprise du secteur d'échanger sur leurs expériences dans la difficulté du recrutement, mais aussi sur les formations envisageables pour leurs employés. À l'inverse, des ateliers d'informations ont été proposés pour les demandeurs d'emploi comme, par exemple, les branches et les perspectives d'évolution du secteur au travers de témoignages de salariés. Enfin, un « job-dating » a eu lieu en fin de journée, avec les demandeurs d'emploi, les recruteurs et les organismes de formation.



Le point

sur le Cœur de Station

Le chantier de la nouvelle entrée du Cœur de Station se poursuit sur le rythme établi. Le Palais des Congrès sera livré à la fin du mois de janvier 2019.



La future salle de spectacle, vue depuis la scène, qui pourra accueillir jusqu'à 1 200 personnes



La pose des panneaux réalisés par l'artiste sétois Hervé Di Rosa. Ils orneront l'ensemble de la façade du Palais des Congrès

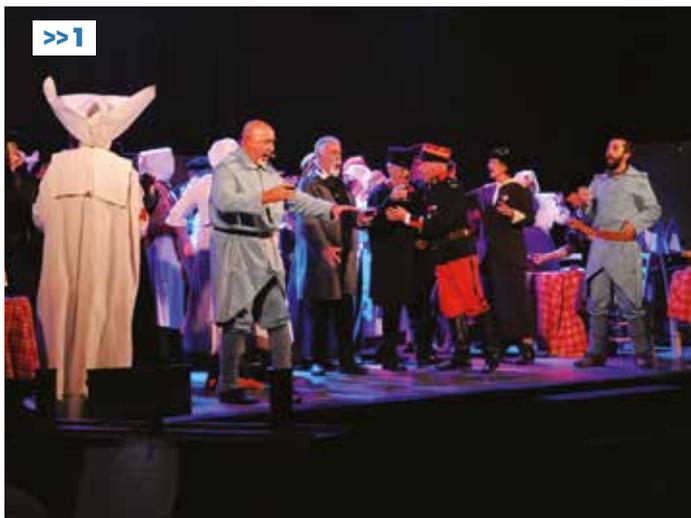
Vue aérienne de l'entrée de station avec, à droite, la passerelle qui relie le cheminement doux existant au Palais des Congrès. Cette dernière enjambe l'avenue de Belle Île. La réouverture de cet axe est prévue durant la semaine du 21 décembre 2018



LES TRAVAUX EN COURS EN CŒUR DE VILLE

Des travaux de voiries ont débuté, dans les rues Honoré Muratet et Louis Bages. Ces travaux concernent la mise en conformité des réseaux d'eau. Au mois de janvier 2019, de nouveaux aménagements d'espaces publics auront lieu et le mobilier urbain ainsi que l'éclairage seront intégralement changés. Quant aux stationnements sur la place Jean Jaurès, ils seront supprimés, mais compensés par de nouvelles places créées sur le futur parking de la place du Docteur Joseph Picheire.

Pour ce qui est du cheminement doux, qui a pour objectif de créer une promenade le long de l'Hérault et un lien avec le parking du Moulin des Évêques, la première partie à la Calade est terminée. La deuxième phase, qui va débiter dès janvier 2019, va s'axer sur les quais de la Marine. Un cheminement mixte (cyclistes/piétons) sera créé. Ces travaux s'accompagneront de renouvellement du mobilier urbain et d'un nouvel éclairage public.



>>1



>>3



>>2



>>4

1 > 4 NOVEMBRE

1918, LA VICTOIRE, c'est le nom du spectacle concocté par l'association Agde Belle Époque, en collaboration avec les ténors agathois Jean-Pierre Torrent et Vincent Alary et la soprano Corinne Gautier, joué à la salle des Fêtes, mêlant jeu d'acteurs, danses traditionnelles parfois oubliées et chansons populaires anciennes et comptant, de façon ludique, une des grandes dates de notre histoire.

2 > 12 OCTOBRE UN REPAS

SAVOUREUX a été proposé à nos aînés, dans les trois foyers de la Ville, à savoir la Maison du Temps Libre au Cap d'Agde, le Jardin de la Calade à Agde et le foyer Jean Félix au Grau d'Agde. Des repas ponctués par des animations basées sur la thématique d'Halloween.

3 > 25 OCTOBRE LES

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ont, durant leur voyage à Paris, eu l'occasion de visiter l'Élysée. Une belle récompense pour ces jeunes élus qui s'impliquent au quotidien dans les actions de notre ville, comme lors des commémorations patriotiques.

4 > 4 OCTOBRE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES MARCHÉS DE FRANCE

ont réalisé une opération de distribution de cabas réutilisables sur le marché agathois, afin de permettre aux clients de transporter plus facilement leurs achats effectués sur place.



>> 5



>> 7



>> 6



>> 8

5 > 17 OCTOBRE LA MAISON GIL, dans le cadre de la 4^{ème} édition de Passion Chocolat, a accueilli les élèves des écoles de la Ville, afin de leur faire découvrir les différentes techniques qui permettent de travailler le chocolat sous toutes ses formes. Bien entendu, cette démonstration s'est terminée par une dégustation gourmande.

6 > 12 OCTOBRE LES SOLEX CAP font toujours preuve de solidarité comme en témoigne la remise des chèques, au Centre Naturiste Oltra, où 600 euros ont été remis à la Croix-Rouge ainsi qu'aux Amis du Fort de Brescou. Un montant complété par la générosité de Jean-Michel et Olivier Oltra, qui ont remis deux chèques de 1 500 euros chacun aux associations.

7 > 4 OCTOBRE L'ACADÉMIE INTERNATIONALE GASTRONOMICOM a accueilli 4 étudiants venus tout droit de l'école Gastronomicom Miami, dans le cadre d'un échange et d'un programme commun entre les deux structures. Depuis 2004, l'école Gastronomicom propose des cours de cuisine et de pâtisserie à un niveau une étoile Michelin.

8 > 11 SEPTEMBRE LA JOURNÉE PORTES OUVERTES DE LA CARTE MIRABELLE, qui s'est tenue dans les Jardins de la Calade, a donné un bel aperçu des divers ateliers respectifs qui évoluent au sein de l'Âge d'Or, sous les yeux de Gilles D'Ettore, Maire d'Agde et de Carole Raynaud, Adjointe en charge de l'Action Sociale.



DES COMMERÇANTS À VOTRE ÉCOUTE AUX HALLES DU CŒUR DE VILLE

CHRISTELLE CRÉATIONS

Pour de la création couture, de la retouche ou pour tout simplement dénicher de la fripe, Christelle vous accueille dans sa boutique. Bien que cette couturière aux doigts de fée soit spécialisée dans la décoration textile pour enfant, il lui est tout à fait possible de travailler sur commande et de réaliser des ouvrages personnalisés.

**Ouvert tous les matins du lundi au dimanche
de 9h00 à 13h00**
☎ 06 18 80 82 96

PASTEL ET RELIEF

Jeannine Barrer est une artiste complète ! Cartes postales, tableaux en 3D, peinture acrylique, confection de bijoux... Jeannine n'a de cesse de créer au quotidien et elle sera ravie de vous faire découvrir ses merveilles.

En parallèle de son activité, Jeannine qui est une femme dynamique et passionnée anime bénévolement, depuis presque 15 ans, certains ateliers de la carte Mirabelle.

**Ouvert tous les matins du lundi au dimanche
de 9h00 à 13h00**
☎ 06 79 26 15 66

LA CORDONNERIE DES HALLES

Chaussures, sacs et ceintures n'ont plus aucun secret pour Gérard, le cordonnier des Halles qui, depuis 18 ans, travaille le cuir de manière traditionnelle et avec un grand professionnalisme. C'est avec soin et attention que Gérard s'occupera des différents travaux de cordonnerie que vous lui confierez.

Ouvert du mercredi au samedi de 7h00 à 13h00
☎ 04 67 94 96 51

LE CAFÉ GOURMAND DES HALLES

Quoi de plus agréable que de se retrouver le matin autour d'un café avant de démarrer la journée ? Aussi, la buvette des Halles tenue par Alain vous accueille tous les matins et les habitués sont nombreux à venir prendre leur café dans ce lieu convivial où les discussions vont bon train !

**Ouvert tous les matins du lundi au dimanche
de 9h00 à 14h00**

LA DÉGUST CHEZ MARTINE

Martine et Jean-Pierre, deux passionnés du « simple et bon » proposent tous les jours au sein des Halles une cuisine familiale et maison, autour de produits locaux et principalement du poisson.

Tous les jeudis, ambiance et convivialité sont au rendez-vous avec des animations musicales et dansantes. À noter que le samedi 5 janvier, Martine et Jean-Pierre concocteront un « menu de fêtes » (réservation conseillée).

Ouvert du mercredi au samedi midi
☎ 06 23 60 63 32



« Le Cheval est **Magique** »

Une association dynamique et créative

Sensibiliser le public sur les bienfaits que peut apporter le contact de la nature et du cheval et redonner le sourire à chacun à travers divers événements autour du cheval, tels sont les objectifs de l'association « Le Cheval est Magique ».

Tout au long de l'année, « Le Cheval est Magique », qui compte 12 chevaux et poneys, propose de nombreuses activités autour du cheval, à commencer par des balades. Que ce soit à cheval, à poneys ou en calèche, ces sorties ont toujours un but culturel et touristique car elles permettent à chacun de découvrir la région et ses produits au fil des promenades. Toujours dans cet esprit de découverte, des sorties spécifiques en calèches le long du Canal du Midi ou du Bagnas sont organisées en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

L'association, avec ses petits poneys intervient dans les écoles et les EHPAD pour diverses animations. Il s'est avéré que le contact avec les animaux était source de bienfaits surtout chez les personnes âgées.

>> **CRÉER DES SPECTACLES ÉQUESTRES**

« Le Cheval est Magique », organise également des animations en fonction des saisons et des demandes. Aussi, les enfants peuvent participer à la « Western Family » en mars, à la « Pâques Family » en avril, à la « Pirate Party » en mai ou encore à la « Happy Halloween Party » en octobre. Pour la période des fêtes de fin d'année, un traîneau est spécialement décoré pour la parade du Père Noël, et il se transformera en carrosse de Cendrillon pour les Corsos des différentes villes de

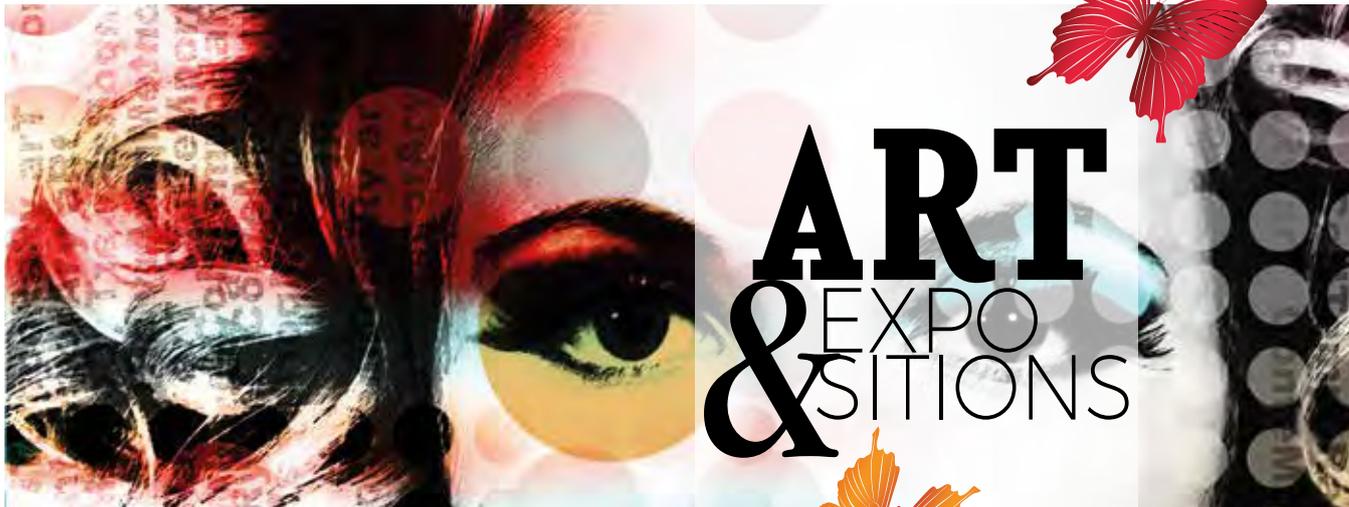


l'Agglomération. Et pour tous ceux qui aiment les expériences uniques, l'association propose, l'été, une immersion totale avec la nature, en Aqua poney.

Mais cette association a une autre facette car Émilie Boucard, la présidente aime créer des spectacles équestres, c'est sa passion et les idées ne manquent pas. À travers ses créations, elle souhaite découvrir de nouveaux talents qui désireraient monter à cheval et développer leur créativité. Aussi, actuellement, l'association travaille sur un projet de spectacle intitulé « Les Fous du Cheval » qui, on l'espère, devrait voir bientôt le jour.

« Au-delà de toutes nos activités, le cheval est particulièrement adapté pour apprendre à gérer ses émotions, évacuer son stress. Il aide à lutter contre tout ce qui fait que l'on perd son contrôle. L'association remercie la Ville d'Agde ainsi que les nombreuses entreprises qui nous soutiennent par leurs dons sans quoi rien ne serait possible ».

Émilie Boucard



**« BRESCOU DE L'ÎLE AU MUSÉE »
UNE EXPOSITION SOLIDAIRE
À VISITER AU MUSÉE DE L'ÉPHÈBE**

Vendredi 19 octobre a été une journée consacrée au Fort de Brescou, cher à tous les Agathois. En effet, l'après-midi, plusieurs conférences ont eu lieu. Elles portaient sur la présentation de l'association des Amis du Fort de Brescou par son Président Jean-Louis Guggisberg, sur la prochaine restauration du Fort par l'architecte du Patrimoine Frédéric Martorello, ainsi que sur le travail fantasmagorique sur le Fort réalisé par l'illustrateur Vincent Marco. À l'issue des conférences, le Maire Gilles D'Ettore, Christine Antoine, Adjointe en charge du Patrimoine et Yvonne Keller, Adjointe à la Culture ont inauguré la nouvelle exposition du Musée de l'Éphèbe intitulée « Brescou de l'île au Musée » qui retrace l'histoire de ce merveilleux Fort. Mais avant que le public ne découvre l'exposition, les sportifs de la course les « Évadés de Brescou », laquelle a lieu le 22 septembre, ont remis à l'association des Amis du Fort de Brescou un chèque de 2 000 euros. Un beau geste de solidarité que Gilles D'Ettore et Bertrand Ducourau, le Conservateur des Musées, ont tenu à saluer.

Une exposition à découvrir jusqu'au 26 mai 2019



**DEUX ARTISTES, DEUX UNIVERS,
UNE MÊME ADRESSE, À DÉCOUVRIR
À L'ESPACE MOLIERE !**

Vendredi 16 novembre, une nouvelle exposition intitulée « Même Adresse » a trouvé un écrin à l'espace Molière. À l'occasion du vernissage, Yvonne Keller, Adjointe au Maire en charge de la Culture, a présenté les deux artistes et les a félicités pour la qualité de leur travail exposé.

Un duo composé de Michel Jacucha et de Jacques Fourcadier. Ce dernier, peintre formé à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris puis à l'École Régionale des Beaux-Arts de Montpellier, se distingue par l'utilisation de supports très bruts, bois de récupération, planches cassées, clouées, ou de morceaux arrachés sur lesquels il peint des visages et des corps féminins éclatés, fragmentés, mais poétiques.

À ses côtés, son ami Michel Jacucha, sculpteur spécialisé dans la fonte en bronze. C'est par un procédé dit de la « cire directe », que l'artiste utilise des matériaux combustibles comme toile de jute, raphia, bois de cagette afin d'extraire, de transformer et d'affiner ses sujets. Une expérience de fonderie créative qui touche à l'intime et à la liberté de créer.





RÉTROSPECTIVE DE L'ŒUVRE D'ANDRÉ PARIS

Vendredi 5 octobre, c'est à l'espace Molière qu'a eu lieu la rétrospective du peintre André Paris en présence de l'artiste et d'Yvonne Keller, Adjointe au Maire en charge des Affaires Culturelles. Cette dernière a rappelé le parcours de l'artiste. « Au cours de sa vie, il a eu l'occasion de côtoyer de grands peintres tels que Pablo Picasso puis André Derain. Il a pu croiser également Salvador Dali ou Paul Colin et Cassandre, autant de rencontres qui nourriront sa réflexion et contribueront à la maturation de son expression ». André Paris explore de nombreuses techniques, mais c'est surtout son sens des couleurs fortes et de la lumière qui transparaît surtout

de ses œuvres. Le fils du peintre, Christian Paris a donné également quelques pistes quant à la technique de son père, « depuis les travaux préparatoires, à l'aquarelle ou à l'encre de chine jusqu'au plus difficile, la mosaïque où la palette de couleurs est moindre donc l'expression plus difficile ».

La rétrospective propose une quarantaine d'œuvres, chacune ayant une certaine technique mais une constance de couleurs. Parfois, deux mêmes œuvres sont exécutées sous des techniques différentes, huile ou mosaïque...



WERNER BÜCHLER HONORÉ PAR LA VILLE D'AGDE

Judi 27 septembre, Werner Büchler, homme d'arts français né en Suisse qui a œuvré dans de nombreux pays et très souvent à Agde a été honoré par le Maire Gilles D'Ettore pour l'ensemble de sa carrière. Après des études d'art en Suisse et en France, il s'installe et travaille à Paris tout en possédant un atelier dans le Sud de la France. S'il est un peintre accompli, il s'intéresse plus particulièrement au théâtre auquel il donne un sens large, y greffant de l'opéra, de la musique, des arts graphiques, de la peinture, de la danse ou encore des vidéos... Dans cette idée pluridisciplinaire de la création artistique, il fonde sa compagnie de théâtre « les Objets trouvés », qui a été à plusieurs reprises en résidence d'été à Agde et a offert à notre ville des spectacles uniques comme : les Objets Perdus, la Famine des Cannibales, les Futiles, une Nuit d'Été, la Grande Volière, Kitsch Comedy ou encore une Histoire sans Fin, sa dernière performance agathoise. Werner Büchler est désormais à la retraite, et pour le remercier de toutes les œuvres créées et présentées à Agde, Gilles D'Ettore lui a remis, en compagnie d'Yvonne Keller, Adjointe au Maire déléguée à la Culture, la Médaille de la Ville d'Agde.

Saison culturelle

LA PERRUCHE : UNE RÉFLEXION SUR LA VIE DE COUPLE

Pour l'ouverture de sa 17^{ème} Saison Culturelle, la Ville d'Agde a opté pour une comédie. **Mercredi 10 octobre**, la scène du Palais des Congrès accueillait la pièce « La Perruche » d'Audrey Schebat, avec Barbara Schulz et Arié Elmaleh. L'histoire est celle d'un couple qui attend des amis pour le dîner. Mais ces derniers n'arriveront jamais. Le couple va alors commencer à se disputer et, par l'enchaînement des quiproquos, remettre en cause leur propre union. La pièce, au départ très drôle, amène peu à peu les spectateurs à une réflexion approfondie sur le couple. Le public a été conquis par le texte subtil et les nombreux rebondissements sans oublier la magnifique interprétation des comédiens qui forment un duo qui fonctionne bien.



DROIT•E DANS MES BOTTES

Premier spectacle Jeune Public de la Compagnie KD Danse et de cette Saison Culturelle, « Droit•e dans mes bottes » est une création mêlant manipulation d'objets et danse auquel ont pu participer les petits Agathois. Participé car, avant de s'installer confortablement dans les fauteuils du Palais des Congrès le **dimanche 21 octobre** pour assister au spectacle, une poignée d'enfants accompagnée de leurs parents, ont pu rencontrer Kirsten Debrock, la chorégraphe, pour un atelier danse sur le thème du spectacle. Une belle expérience qui a placé l'expression corporelle au cœur de cet atelier et un joli préambule qui a permis aux participants de mieux ressentir les émotions qui accompagnent l'humain dans l'apprentissage de la vie. L'occasion de se sentir, comme cette petite fille qui s'éveille et qui découvre, étape après étape, qui elle est.



UNE MISE EN SCÈNE ORIGINALE POUR « LA TEMPÊTE »

La compagnie Les Têtes de Bois s'est produite **vendredi 9 novembre** sur la scène du Palais des Congrès du Cap d'Agde, proposant au public une version revisitée de la pièce de théâtre « La Tempête », un classique de Shakespeare qui traite de l'ambition, de la trahison, du pouvoir... Sept comédiens et un musicien, une mise en scène moderne pour une tragi-comédie pleine d'énergie, d'humour et d'émotions.

La générosité d'une scénographie onirique, pluridisciplinaire et multiculturelle, permet à cette adaptation de prendre des allures de tableaux, où l'esthétisme se mêle à la profondeur du texte.

Un public conquis par ce travail théâtral contemporain lié aux masques, à l'engagement corporel où le corps en mouvement est au cœur du travail scénique visant à rendre les textes accessibles à tous, et résultant d'une profonde réflexion sur les messages transmis.



"C'ÉTAIT QUAND LA DERNIÈRE FOIS ?"

INTERROGE AVEC HUMOUR SUR LA VIE DE COUPLE

Vendredi 30 novembre, c'est une pièce douce-amère à l'humour noir qui a été proposée au public. Avec un pitch de départ plutôt... original. C'est ; en effet, juste après le repas qu'« Elle » lui avoue : « mon chéri, tu vas mourir ». Lui : « tout le monde doit mourir un jour. » Elle : « Tu vas mourir ce soir dans environ 1h15, je t'ai empoisonné... ». C'est le départ de cette pièce irrésistible qui conte l'histoire d'une femme qui veut se débarrasser de son mari et de la routine qui s'est installée dans leur couple. Car, la « dernière fois », c'était il y a presque 3 ans... Entre le désespéré Zinedine Soualem et l'empoisonneuse désinvolte Virginie Hocq, les répliques fusent provoquant sourires et applaudissements. Mise en scène par Johanna Boyé, cette farce macabre d'Emmanuel Robert-Espalieu a offert aux visiteurs des éclats de rire mais aussi des moments de réflexion. Le public a réservé une standing-ovation aux deux comédiens visiblement ravis de l'accueil du public agathois envers leur performance théâtrale.

MARDI
22 JANVIER 2019 > 21 H

LES VIRTUOSES

Musique - Humour musical
Mathias et Julien Cadez

Mathias Cadez, Julien Cadez,
Clément Goblet, Loïc Marles

MARDI
12 FÉVRIER 2019 > 21 H

FAUSSE NOTE

Théâtre / Didier Caron

Christophe Malavoy, Tom Novembre

DIMANCHE
17 FÉVRIER 2019 > 15 H 30

LE CERCLE DE WHITECHAPEL

Théâtre / Julien Lefebvre

Stéphanie Bassibey, Pierre-Arnaud
Juin, Ludovic Laroche, Jérôme
Paquette, Nicolas Saint-Georges



DIMANCHE
27 JANVIER 2019 > 21 H 30
CLINC!

Théâtre burlesque de bulles

Compagnie Pep Bou. Tout public
à partir de 4 ans, jauge limitée
à 289 places

AMÉNAGEMENT DU PÔLE CULTUREL DU CŒUR DE VILLE LA MÉDIATHÈQUE CONTINUERA D'ACCUEILLIR LE PUBLIC « HORS LES MURS » LE TEMPS DES TRAVAUX

Le compte à rebours est désormais lancé pour le démarrage des travaux d'aménagement du Pôle Culturel du Cœur de Ville sur le site de l'actuelle Maison des Savoirs.



Si l'ouverture du chantier ne sera effective que début janvier 2019, les équipes de la médiathèque sont d'ores et déjà à pied d'œuvre pour préparer le déménagement des collections, en vue de leur transfert sur les deux sites annexes : les anciens ateliers municipaux d'une part et la Maison du Cœur de Ville, où se situe déjà la Direction des Affaires Culturelles, d'autre part.

Dans cette perspective, la bibliothèque jeunesse a été la première à fermer ses portes au public le samedi 1^{er} décembre au soir. La fermeture totale de l'établis-

sement aura lieu quant à elle le samedi 15 décembre au soir, avec cependant une ouverture exceptionnelle de la salle visioconférence le mercredi 19 décembre à 16h30 à l'occasion du spectacle des « Contes du temps de Noël » ainsi qu'à 18h30 pour l'audition de guitares proposée par l'École de Musique.

Au total, cinq semaines sont prévues, période des vacances de fin d'année comprise, afin de permettre le déménagement puis la réinstallation de l'ensemble des collections et du mobilier aux anciens

ateliers municipaux, mais aussi la mise en espace des trois services qui s'installeront en Maison du Cœur de Ville. Soit à peine plus que pour la période d'inventaire qui a lieu traditionnellement au mois d'août et qui n'a pas été réalisée cette année en vue de la fermeture programmée de l'établissement.

Les services hors les murs rouvriront leurs portes au public le samedi 19 janvier 2019 dès 9 heures, à l'occasion de la Nuit de la Lecture.

LES USAGERS DE LA MÉDIATHÈQUE POURRONT AINSI RETROUVER...

>> L'offre de prêt sur le site des anciens ateliers municipaux, boulevard du Saint-Christ.

Ce prêt s'effectuera « à la demande », ce qui signifie qu'il faudra réserver au préalable ses documents soit par mail soit par téléphone auprès des bibliothécaires, qui fixeront ensuite un rendez-vous pour venir les retirer. Il sera ainsi possible d'emprunter jusqu'à 6 documents dont 2 DVD pour une durée de 3 semaines. Leur restitution se fera sans rendez-vous auprès du service retour, aux heures d'ouverture du site.

>> L'espace jeunesse, l'espace multimédia et le point presse au troisième étage de la Maison du Cœur de Ville.

>> Le portage à domicile sera, quant à lui, étoffé et il sera bien évidemment possible - et même recommandé - d'avoir recours aux nombreuses ressources numériques présentes sur le site Internet de l'établissement : www.mediathèque-agde.fr

>> Le service Abonnement sera également maintenu et les abonnements en cours prolongés le temps des travaux.

>> Enfin, depuis le 27 novembre, tous les documents imprimés empruntés bénéficient d'une période exceptionnelle de prêt de deux mois. Les supports audiovisuels empruntés à partir du 10 décembre bénéficieront, quant à eux, d'un report de prêt jusqu'au 27 janvier 2019. **Tous les documents pourront être rendus à partir du 19 janvier sur les anciens ateliers municipaux (pour les documents des secteurs Adulte et Musique) et sur la Maison du Cœur de Ville (pour les documents du secteur Jeunesse).**

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE STAND-UP PADDLE

UNE QUATRIÈME MANCHE TRÈS DISPUTÉE

Le week-end des 29 et 30 septembre, la Sodéal, en partenariat avec la Fédération Française de Surf, a organisé, pour la seconde fois, la 4^{ème} manche du Championnat de France de stand-up paddle, sur les eaux capagathoises. Pour rappel, le paddle est un sport de glisse se pratiquant debout sur une planche de 3,80m propulsée à l'aide d'une rame. Deux courses faisaient partie de la 4^{ème} manche du Championnat de France : la « technical race » et la « long distance » et se sont concourues respectivement du Cap d'Agde, plage Richelieu, et de cette dernière jusqu'à la cathédrale d'Agde, par la côte et l'Hérault pour la longue distance. L'organisation avait également prévu des animations autour du paddle



avec un village animé par un DJ, des courses plus ludiques comme le « big mama », une planche pour groupe de 6 personnes, et la découverte de la navigation en pirogue sportive polynésienne. Côté météo, le beau temps était de la partie et la soixantaine de concurrents a pu effectuer toutes les courses dans de bonnes conditions. Stéphane Hugonnet, Conseiller Municipal et Président de la Sodéal en compagnie de Gaby Ruiz, Conseiller Municipal en charge des Festi-

tés et des Animations ont couronné, lors de la remise des prix, le savoyard Ludovic Teulad, lequel a fait les 11,7 km en 1h12 chez les garçons et Fanny Tessier, chez les filles qui a survolé les épreuves, gagnant les deux courses, « technical » et, « long distance ».

Tous les résultats sur : centrenautique-capdagde.com/stand-up-paddle-race-2018

LES ÉVADÉS DE BRESCOU

UNE TRAVERSÉE POUR LA SAUVE- GARDE DU FORT

Samedi 22 septembre, ils étaient 100 participants à prendre part à la seconde édition des « Évadés » de Brescou, une randonnée à la nage non chronométrée dont la recette est entièrement reversée pour la sauvegarde et la restauration du Fort de Brescou.

Sous un beau soleil estival, les nageurs ont pu accomplir, au choix et sans pression, deux parcours de 2,5 kilomètres ou du double. Certains nageurs sont venus se préparer pour de futures échéances sportives, d'autres pour le plaisir de nager dans les eaux capagathoises. À noter la présence de l'association des Amis du Fort de Brescou, qui avait un stand sur la plage Richelieu, et de l'association XXtrem Triathlon Agde qui a permis à une enfant handicapée de réaliser cette course, sur un bateau, tracté par le nageur Bertrand Venturi, vice-champion d'Europe du 25 kilomètres de nage en eau libre en 2010. Tous, au bout de l'effort, ont œuvré pour le Fort de Brescou. Christine Antoine, Adjointe en charge du Patrimoine, était présente sur la plage Richelieu pour accueillir les premiers arrivés, et les féliciter de leur performance et de leur participation. Un succès populaire pour cette épreuve qui se déroule en toute convivialité, et dont la troisième édition est d'ores et déjà dans les tuyaux pour l'année prochaine.



CAP D'AGDE RELAIS MASTER**UNE JOURNÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DU SPORT**

Véritable succès l'an passé pour la première édition, le Relais Master a été reconduit cette année, dans une nouvelle formule qui a fait la part belle à la performance sportive, mais également à tous les bienfaits que la pratique sportive peut apporter.

La deuxième édition du Cap d'Agde Relais Master, qui s'est tenue samedi 13 octobre, n'était pas seulement une course sportive, mais une journée également dédiée au sport-santé, à la prévention, à l'effort physique et au dépassement de soi. Ainsi, dans la matinée, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé, au sein de la salle du Casino Barrière, plusieurs animations pour les personnes âgées de plus de 50 ans qui

souhaitaient apprendre comment mieux préserver leur capital santé. Au programme de la journée : quatre ateliers sur l'aromathérapie, la diététique, la respiration et les activités physiques douces, un loto-santé, et une table ronde sur la thématique « prendre du temps pour

soi et s'épanouir au quotidien » ont été proposés. Une table ronde conclue par Carole Raynaud, Adjointe au Maire en charge de l'Action Sociale et Vice-Présidente du CCAS, qui a tenu à remercier chaleureusement les nombreuses personnes venues participer à cette matinée.



UNE COURSE POUR TOUS

Toujours dans la matinée, il était question de sport, pour les enfants cette fois-ci, sur l'esplanade Racine. En effet, une cinquantaine de jeunes, âgés de 6 à 15 ans, ont participé à la version junior du Relais Master, avec des parcours adaptés pour chaque catégorie d'âge. Et comme il est de tradition, une remise des prix a eu lieu, en présence de Carole Raynaud, de Robert Craba, Adjoint en charge des Sports, de Martine Vibarel-Carreau, Adjointe en charge de l'Éducation et de Chantal Guilhou, Conseillère Municipale déléguée aux Relations avec les Administrés du Cap d'Agde.

Enfin, c'est dans l'après-midi, à 15h30 précisément, qu'a été donné le départ de la deuxième édition du Cap d'Agde Relais Master, à l'initiative de la Ville d'Agde

et du Centre Communal d'Action Sociale. Il était possible de s'inscrire pour un semi-marathon de 21.1 kilomètres, en individuel, ou en équipe de trois, chacun des coureurs effectuant une boucle de 7 kilomètres. Au total, 39 équipes se sont constituées pour le Relais Master, et 40 participants ont pris part au semi-marathon, preuve du succès de cette course. La remise des prix a eu lieu en présence de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, qui a participé au Relais, de Robert Craba et de Chantal Guilhou. Des élus qui ont félicité les participants de cette deuxième édition du Cap d'Agde Relais Master, une manifestation qui permet, le temps d'une journée, d'aborder de nombreuses problématiques et thématiques sur le monde du sport et de l'activité physique.



39 équipes
de 3 pour le Relais Master



40 participants
au semi-marathon



Palmarès

SEMI-MARATHON HOMME

- 1^{er}** > Rachid Boulahdid : 01 :12 :14
2^{ème} > Olivier Azzopardi : 01 :22 :34
3^{ème} > Philippe Perroux : 01 :23 :33

FEMME

- 1^{ère}** > Mélanie Brunerie : 01 :46 :34
2^{ème} > Sandrine Château : 01 :53 :40
3^{ème} > Cécile Roux : 01 :57 :17

RELAIS MASTER CATÉGORIE 100-119 ANS CUMULÉS

- 1^{er}** > Team ACPA Never Flinch :
01 :29 :35
2^{ème} > Funny Runners : 01 :42 :44
3^{ème} > Judo Club Agathois : 01 :53 :34

CATÉGORIE 100-119 ANS CUMULÉS FEMME

- 1^{ère}** > La Social Team : 01 :52 :19

CATÉGORIE 120-149 ANS CUMULÉS FEMME

- 1^{ère}** > CapaoFit : 01 :50 :32

CATÉGORIE 120-149 ANS CUMULÉS

- 1^{er}** > Marathon Sétois : 01 :29 :02
2^{ème} > Team Krok le Bò : 01 :31 :42
3^{ème} > Bessan Running 01 : 01 :33 :04

CATÉGORIE 150 ANS ET PLUS

- 1^{er}** > Agde Sport : 01 :39 :36
2^{ème} > Éric Olivier Patrice : 01 :45 :20
3^{ème} > Bessan Running 02 : 01 :46 :25

16^{ÈME} ÉDITION DE CAPÉCHECS

À CHACUN SON OPEN

Comme chaque année depuis 16 ans, le Cap d'Agde est devenu, du samedi 27 octobre au samedi 3 novembre, le centre mondial des échecs pour tous les amateurs d'« opens ». Pour la 16^{ème} édition des Rencontres Nationales et Internationales d'Échecs, plus communément appelées CapÉchecs, les passionnés, peu importe leurs niveaux, ont pu s'affronter lors de tournois Open. Au total, ce sont 742 joueurs qui se sont rassemblés autour de ce jeu de stratégie avec près de 40 % des participants âgés de moins de 20 ans et dans différentes catégories de niveaux : l'Open « Fil Rouge » l'Open de l'Avenir, le tournoi du Cavalier et Le Grand Prix.

Ce dernier est réservé aux joueurs de plus haute catégorie et a offert une spectaculaire série de duels avec des joueurs de toutes nationalités dont nombre d'entre eux possèdent un palmarès conséquent. Les compétitions se sont déroulées en 9 « rondes » d'environ 1h30 de jeu. À l'inverse, les parties « rapides » se sont jouées en 25 minutes demandant une plus grande concentration aux participants.



742 joueurs
présents sur l'ensemble
de la semaine

40%
des participants
âgés de moins de 20 ans

**LE DOUBLÉ
POUR YANNICK GOZZOLI**

À l'heure des résultats, Yannick Gozzoli a remporté le Grand Prix devant Jules Moussard et l'Ukrainien Martyn Kravtsov. La jeune Iranienne Sarasadat Khademalsharieh a terminé à la cinquième place avec un très beau parcours dans ce tournoi. C'est la première fois qu'une féminine entre dans ce club fermé des dix premiers du classement de ce tournoi.

Pour le tournoi en blitz, on retrouve les mêmes. Ainsi Yannick Gozzoli dans la dynamique de sa victoire dans l'Open a remporté ce tournoi devant Jules Moussard et Christian Bauer.

Dans les autres open, Alain Schermesser a remporté le Fil Rouge, Rabah Benbelil, l'open de l'avenir et Julien Jehan le tournoi du Cavalier. L'Ukrainien Vladimir Onischuck a remporté, pour la deuxième année consécutive, « le Rapide du Cap ». Coté loisirs, en marge des compétitions, il était possible de disputer des parties

simultanées ou des parties en aveugle face au Grand Maître International Romain Édouard, membre de l'équipe de France Olympique et médaillé de bronze en individuel aux Olympiades 2018.

Palmarès

GRAND PRIX
Yannick Gozzoli

OPEN FIL ROUGE
Alain Schermesser

OPEN DE L'AVENIR
Rabah Benbelil

TOURNOI DU CAVALIER
Julien Jehan

RAPIDE DU CAP
Vladimir Onischuck

TOURNOI BLITZ
Yannick Gozzoli

LES CAPIADES UNE 31^{ÈME} ÉDITION FESTIVE

Samedi 29 septembre, s'est tenue la 31^{ème} édition des Capiades, une chasse sous-marine qui s'effectue en apnée et au harpon. Michel Souques, Président du Harpon Club Agathois, peut s'estimer heureux pour cette année 2018. En effet, il n'y avait jamais eu autant

de concurrents pour cette compétition. 29 équipes de deux plongeurs ont participé, dont 5 équipes où les membres étaient âgés de moins de 17 ans, marquant un net regain d'intérêt de la part des jeunes. Lors de la remise de prix effectuée en présence du Maire Gilles

D'Ettore, et basée sur le poids et la longueur des poissons, la victoire est revenue au duo agathois Jérôme Munoz/Olivier Mellon, devant les toulousains Olivier Bosc/Régis Calvez, eux-mêmes suivis d'un autre duo agathois : Michel Iborra/Jean-Bruno Guirrerri. Le Maire a félicité les participants et a tenu à rendre hommage à Michel Souques, le Président-fondateur du Harpon Club Agathois depuis 50 ans maintenant.



TROPHÉES DU SPORT

LES SPORTIFS AGATHOIS CÉLÉBRÉS

Comme il est de tradition, la Ville d'Agde a mis à l'honneur les sportifs qui ont brillé durant l'année 2018, à l'occasion des Trophées du Sport Agathois, vendredi 9 novembre au Palais des Sports.

Plus d'une quarantaine de récompenses ont été remises par le Maire Gilles D'Ettore, accompagné de plusieurs élus dont Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, et Robert Craba, Adjoint en charge des Associations Sportives. Ainsi, la cérémonie a débuté

par les jeunes pousses agathoises, qui ont porté haut les couleurs de la Ville et qui représentent l'avenir dans leurs disciplines respectives. Ensuite, le Maire a tenu à honorer des bénévoles, des dirigeants et des entraîneurs pour leur implication tout au long de l'année, sans quoi rien ne serait possible. Pour conclure cette édition 2018 des Trophées du Sport Agathois, ce sont les séniors qui ont été récompensés. Et l'on peut légitimement dire que l'année a été belle pour Agde, avec, notamment, la victoire de David Lopez lors de la Saint-Louis, la

performance des boxeurs Florian Montels et Diego Natchoo, du Team Patrac, tous deux Champions de France, sans oublier Aurélie Froment, du Team Cramail, Championne d'Europe Pro de kick-boxing et Sandrine Herlem, licenciée à l'Elan Pétaqueur, sacrée championne d'Europe en tête-à-tête.

Retrouvez l'ensemble des récompenses remises à l'occasion des Trophées du Sport Agathois 2018 sur le site Internet de la Ville : www.ville-agde.fr



Agde a commémoré le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918



>> Dimanche 11 novembre, un grand nombre de personnes étaient réunies autour du Maire Gilles D'Ettore afin de commémorer le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, dont Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, de nombreux représentants du Conseil Municipal, au premier rang desquels Robert Craba, Adjoint en charge des Associations Patriotiques, Géraldine D'Ettore, Conseillère Régionale, les Présidents et représentants des associations patriotiques, les autorités civiles et militaires, ainsi que les portedrapeaux.

La cérémonie a débuté par une messe à la Cathédrale Saint-Étienne, ordonnée par le Père Yannick Casajus. Ensuite, le cortège s'est formé devant la Maison du Cœur de Ville et a défilé jusqu'au cimetière, vers le Monument aux Morts. Après les traditionnels dépôts de gerbes, c'est tout d'abord Pierre Conan, représentant Paul Alric, qui a lu, au nom de l'Union Française des Associations de Combattants et des Victimes de Guerres le message de l'UFAC.

C'est ensuite Jean-Pascal Ruvira, Président de l'Union Nationale des Combattants, section Agde, qui s'est exprimé avant que le Maire d'Agde Gilles D'Ettore prenne la parole. : « Le 11 novembre 1918 s'achevait le plus terrible conflit que le monde ait connu jusqu'alors. Plus de 10 Millions de personnes y perdirent la vie et 8 Millions restèrent invalides.

Ce carnage qui toucha en premier lieu notre continent mit fin à la domination exclusive de l'Europe sur le concert des Nations. De tout cela, nous sommes aujourd'hui bien conscients, et s'il fallut un deuxième conflit mondial pour se convaincre de son évidence, la voix de la coopération entre les peuples européens est celle que nous suivons ensemble depuis les années 50 avec la certitude nourrie par l'histoire qu'il n'en existe nulle autre. Mais en ce centième anniversaire de l'Armistice de 1918, c'est une victoire que nous célébrons, la victoire du patriotisme français sur la volonté hégémonique et le nationalisme allemand, la victoire de la République Française sur l'impérialisme germanique. Cette guerre, il faut le rappeler, la France n'en était pas à l'initiative. Certes, il y eut le jeu des alliances qui nous y conduisit mais surtout il y eut l'indéfectible détermination de l'Allemagne à en découdre. De cette guerre, plus qu'aucun autre peuple, nous eurent à subir les conséquences : 1 450 000 morts, près de 2 millions de blessés, soit un tiers de la population active.

Cette saignée eut pour notre pays des conséquences économiques et sociales terribles, auxquelles la déroute de 1940 ne fut pas, loin s'en faut, étrangère. Nous avons payé un lourd tribut mais la France fut victorieuse et c'est cette victoire que nous commémorons en ce jour. Nous la devons aux poilus, à leur courage, à leur capacité inouïe de résilience, à leur sacrifice, naturellement, mais surtout à l'engagement patriotique qui fut le leur et qui fut avant tout un acte d'amour pour leur pays. La France était alors un peuple de paysans, durs au labeur, enracinés dans leur village mais dont la force décollait de leur sentiment d'appartenance à une grande nation, porteuse de valeurs universelles, ces valeurs de liberté, d'égalité et d'émancipation qui méritent encore aujourd'hui d'être défendues avec la plus grande exigence et détermination.

En 1914, la France avait trouvé dans la République son plus parfait aboutissement civilisationnel. La France c'était désormais la République, et les Français portaient dans leur immense majorité cette conviction que la Res Publica était leur bien le plus précieux et qu'elle méritait qu'on aille jusqu'au sacrifice ultime pour elle. Cette certitude forgea la victoire de nos troupes. Elle était, au sommet de l'État, partagée par deux hommes aussi différents que Georges Clémenceau et Raymond Poincaré, dont l'alliance symbolisa celle de la Nation toute entière. Nous avons tous, un arrière-grand-père, un



grand-père ou un grand-oncle qui s'est battu à Verdun, sur la Marne ou dans la Somme. C'est même pour chaque famille française un siècle plus tard et toujours avec la même émotion, un motif de fierté. À travers cette mémoire commune, nous ressentons au plus profond de nous-même ce qui nous rassemble. Ce sont nos aïeux, qui ont combattu ensemble, ont souffert ensemble, ont péri ensemble dans ces tranchées de boue dont on peine à s'imaginer l'horreur qu'elles ont constituées pour eux au quotidien et durant de longues années pour ceux, peut-on dire les plus chanceux, qui parvenaient à survivre. De cet engagement, de cette souffrance, de ces sacrifices, nous sommes redevables.

Cette histoire de la France et des Français, c'est la nôtre et elle nous oblige. Cette histoire nous devons la transmettre à nos enfants sans la dénaturer, sans l'expurger de son contexte, ni des responsabilités des uns et des autres. Cette victoire, des poilus, cette victoire de la République, cette victoire de la France, est sacrée. Elle montre ce qu'un peuple est capable d'endurer quand il a foi en lui-même et dans les valeurs qu'il a su se forger.

C'est ce message que nous ont transmis les poilus, c'est cette conviction qui doit continuer à nous animer.

Pour que vive la République et que vive la France. »

Avant de conclure officiellement cette cérémonie du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 et de retourner, en cortège, à la Maison du Cœur de Ville, les membres du Conseil Municipal des Jeunes, accompagnés par les élèves de l'école Albert Camus, ont interprété la chanson « le soldat » de Florent Pagny, devant l'assemblée présente.



La Saint Michel célébrée



>> C'est au mémorial Camerone qu'a pris place la célébration de la Fête du Saint-Patron des parachutistes, la Saint Michel, organisée par l'Union Nationale des Combattants, section Agde, samedi 29 septembre.

Étaient présents Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, Robert Craba, Adjoint en charge des Associations patriotiques, Jean-Pascal Ruvira, Président de l'UNC section Agde, Lamri Djebabla Président National de l'association « Frères d'Armes Honneur et Patrie », les élus du

Conseil Municipal, les représentants des associations patriotiques, les porte-drapeaux ainsi que de nombreuses personnes venues pour cet hommage à ces hommes qui ont combattu durement dans tous les conflits de la planète pour que les valeurs de la République perdurent. Le Maire Gilles D'Ettore a pris la parole pour « rendre hommage aux parachutistes qui sont toujours là où se joue l'avenir de la liberté. On sait qu'ils sont, avec les légionnaires, les premiers à être envoyés sur les théâtres d'opérations extérieures. Ils risquent leur vie pour défendre les valeurs universelles que la France porte depuis toujours ».

Hommage aux Harkis et à leur patriotisme

>> En milieu de matinée, mardi 25 septembre, un cortège, constitué des membres et présidents des associations patriotiques, porte-drapeaux, autorités civiles et militaires, du Maire d'Agde Gilles D'Ettore et de Robert Craba, Adjoint en charge des Associations patriotiques, s'est réuni, devant la stèle du rond-point Louis Fourestier afin d'honorer la mémoire des Harkis.

Une commémoration qui, après avoir débuté par les traditionnels dépôts de gerbes, s'est poursuivie par une lecture de l'allocation du Président National des « Frères d'Armes Honneur et Patrie », Lamri Djebabla, par Jean-Claude Peglion, Vice-Président de l'association Éponyme. Le Maire d'Agde a ensuite pris la parole afin de rappeler à son tour que « les Harkis se sont battus pour la France et pour l'idée qu'ils se faisaient de la République. Ce sont de grands héros auxquels nous devons respect et reconnaissance ».

LA VÉRITÉ FACE AUX « FAKE NEWS »

D'UNE CERTAINE OPPOSITION

Déformer les faits, propager des allégations diffamatoires, faire courir des rumeurs sans aucun fondement, semble devenu l'apanage d'une opposition en panne d'idées et de projets. Les réseaux sociaux sont devenus le vecteur de ce que l'on appelle des « fake news », c'est-à-dire des informations fausses mais dont les auteurs espèrent qu'elles imprimeront dans l'opinion en salissant ceux qu'elles ciblent. Plus c'est gros, mieux ça passe et si ce n'est pas le cas, il en restera bien quelque chose. C'est lamentable, ça n'a pas grand-chose à voir avec l'intérêt général mais cela reste l'arme des faibles et des incompetents. Aussi, nous ne répondons pas systématiquement aux affirmations délirantes qui parviennent jusqu'à nos oreilles mais nous nous profitons toutefois de cette tribune pour rappeler quelques vérités.

1 - Grâce au travail de prévention effectué par la Municipalité, aux efforts accomplis par les services publics et aux contrôles fréquents qui ont été conduits, les nuisances sonores ont considérablement baissé cet été. Celles qui subsistent sont souvent le fait de particuliers et elles feront l'objet d'une attention particulière la saison prochaine.

2 - La dette est plus faible en 2018 qu'elle ne l'était en 2001. En euros constants (c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation), la dette par habitant est aujourd'hui 2 268 €, elle était à l'époque de 2 308 € (chiffres population DGF). Et ce alors que depuis 10 ans nous avons investi en moyenne 25 millions d'euros par exercice budgétaire sans jamais augmenter les impôts.

3 - Le Casino du Cap d'Agde ne coûtera rien aux contribuables Agathois. Au contraire, le bâtiment, dont le coût de construction est de 4 millions d'euros, appartient à la collectivité. Il fera l'objet sur 20 ans du paiement d'un loyer de la part du groupe Barrière à hauteur de 200 000 euros par an (somme indexée chaque année). À terme, il rapportera plus que ce qu'il a coûté tout en restant la propriété des Agathois. Par ailleurs, son nouvel emplacement est de nature à augmenter substantiellement le produit de la taxe sur les jeux perçu par la Ville.

4 - La construction des résidences situées en entrée de station a été retardée en raison de la reconfiguration des parkings souterrains qui leur sont dédiés, ceux-ci ne pouvant être aménagés sur deux niveaux comme prévu initialement en raison du niveau de l'eau sur le secteur. Le chantier doit démarrer début janvier et les ventes se font au rythme souhaité puisque la Ville a perçu son premier acompte.

5 - Concernant le réaménagement de l'espace qui sera laissé vacant suite à la destruction de l'ancien Palais des Congrès, le choix de l'aménageur s'est fait au mieux disant. Le projet retenu proposait 2 millions 674 900 euros contre 2 millions d'euros au projet non retenu. Par ailleurs, c'est l'un des meilleurs architectes français Rudy Ricciotti qui réalisera le futur édifice et la passerelle.

6 - Enfin, pour ce qui est du Mail du Cœur de Station, il n'a jamais été question de 5 000 m² de surface commerciale mais de 2 000 m² comme stipulé dans la réponse à l'appel à projets en date du 12 avril 2017.

Nous pourrions multiplier les cas où, systématiquement, la vérité est déformée pour discréditer la Municipalité et les réalisations qu'elle accomplit. Cela nous semble inutile et nous préférons saluer l'attitude des élus, certes minoritaires qui, siégeant au Conseil Municipal en dehors de la majorité, expriment leurs différences sans chercher à diffamer ou à déformer la réalité.

La Majorité Municipale

L'APPEL À PROJET,

MAIS QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'appel à projet n'est pas une obligation, juste une solution de souplesse pour publier les offres de cessions et sécuriser les opérations immobilières, soumises à l'estimation de France Domaine dès 180 000 E.

Ce dispositif est dépourvu de définition et de cadre juridique, il s'inscrit dans un nouveau schéma de consultation. Sa ligne de démarcation avec la procédure de marchés publics reste très fine.

Dans les textes, la commune garde l'initiative de l'appel à projet dont le terrain à céder est l'assiette, le candidat retenu garde l'initiative du projet et de sa réalisation.

Dans les faits, le candidat est retenu sans consultation de la commission d'appels d'offres, par décision du maire à huis clos, au sein d'un comité de direction improvisé non accessible aux élus de la minorité. Impossible dans ces conditions d'apprécier la pertinence des choix et du bon respect des principes de base. Il est permis d'imaginer la difficulté des candidats à la table des négociations face à un pouvoir décisionnel restreint.

Il semblerait que la perquisition de la police judiciaire et brigade financière du 12 juin dernier ait été motivée par un manque de cohérence dans les travaux d'aménagement de voirie d'entrée du Cap, lesquels pourraient être requalifiés en contrat de commande publique assujetti à une réglementation donnée. Flou entre liberté et légalité qui n'est pas facile à dissiper.

Au passage, et quel que soit le dénouement de cette enquête, il est important que notre maire, l'ancien policier comme il le rappelle souvent, sache combien nous sommes contrariés et inquiets par cette affaire qui n'est pas banale, il faut bien en convenir.

Autre événement qui a indigné une bonne partie de la population, le fait que le nouveau casino municipal ait pu être inauguré par une starlette à la carrière sulfureuse, alors que de nombreuses célébrités plus représentatives en terme de sérieux et d'élégance auraient pu remplir cette mission avec brio et porter haut les couleurs de notre cité. Une nouvelle entaille dans le principe d'intérêt général.

Récemment un candidat débouté à l'appel de projet de l'ancien palais des congrès a manifesté son mécontentement, arguant qu'il offrait le double du prix d'acquisition que celui du candidat retenu. Voilà bien toute la difficulté à comprendre ce dispositif : une enveloppe de régularité sans cadre juridique. Certes notre maire lui répondra que son projet était moins séduisant, qu'il ne correspondait pas au mieux aux contraintes et objectifs globaux du périmètre à aménager, et l'incident sera clos.

Toujours sur le cas d'école de l'appel à projet du Cœur de Station conclu avec KAUFMAN et BROAD, quelques conclusions peuvent être faites. Concernant la première tranche, rien ne bouge, pas la moindre grue, c'est le calme le plus absolu. Le promoteur aurait confié que les locaux se vendaient difficilement, alors que le permis de construire de la deuxième tranche vient d'être délivré.

Pourtant en 2018 la vente du terrain d'assiette de ce projet pour 10,4 millions d'E a bien été présentée comme plan de financement partiel sur les 46 millions permettant la construction du casino et du palais des congrès. Il a été possible de récupérer de ci de là quelques subventions, mais surtout il a fallu recourir à l'emprunt et augmenter les charges financières de la commune, malgré un acompte versé cet été, et un solde hypothétique dont on ignore la date de paiement. Encore une démonstration de finance de haute voltige, ou, comme aime à le relever notre adjoint aux finances sur les comptes publics, une vraie comptabilité d'épicier.

Loin de ces considérations matérielles, depuis la période estivale, les appels à projet font légions, à chaque quartier le sien à en croire les publications qui fusent dans les journaux locaux. Une vraie liste de Père Noël, mais honni soit celui qui y voit une amorce de campagne municipale.

Et dans cette ambiance générale de frénésie, on en oublie parfois les règles du jeu. Ainsi, le promoteur KAUFMAN et BROAD a reconnu être contraint de revoir sa copie : réduire la surface commerciale de 5 500 m² à 2 000 m², limiter la hauteur de la construction à sept étages, au lieu des huit envisagés. Le permis de construire n'était pas conforme à l'OAP (orientation aménagement programmation).

Restons sur nos gardes, car personne n'est dupe.

Laisant les enfants à cette rêverie de Noël, nous vous souhaitons à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.

Le groupe des élus minoritaire et citoyens

La vie n'est pas un long fleuve tranquille, nous le savons tous, et plus particulièrement dans notre chère cité d'AG-DE ou chaque jour qui passe nous amène son lot d'événements plus ou moins dramatiques.

Notre Maire se gargarise depuis des années des soi-disant bons résultats de la délinquance. Sa mémoire doit lui jouer des tours, car c'est vite oublier les agressions récentes sur des policiers locaux, c'est oublier également la tentative d'assassinat sur un patron de bar au sortir de son domicile, en pleine ville et à une heure de rentrée scolaire...

C'est oublier aussi le non-respect des normes sur les nuisances sonores à l'île des loisirs, le nombre de plaintes ayant cette année explosé ; c'est une forme de délinquance sur laquelle le Maire c'était engagé personnellement. Il serait bon à ce sujet, de questionner le responsable de la police municipale afin de connaître le nombre de procédures engagées pour " fermetures tardives " des établissements nocturnes, compte tenu de la mise en place d'une brigade spéciale ...

Bref, dormez en paix braves gens, car notre ville est maintenant classée par l'état en zone prioritaire. Quelle aubaine !

Mr. Le Maire serait bien avisé également de nous informer sur l'avancement des travaux d'entrée de station. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que ce chantier est à l'arrêt total depuis plusieurs semaines ! Mais que se passe-t-il donc ? Les AGATHOIS réclament des explications à ce sujet. Nous y serons très attentifs au prochain Conseil Municipal.

Pour le Rassemblement National

Jean -Claude Planes

Élu municipal

Le Docteur Gérard Rey, le Docteur Marc Bouvier-Berthet et Germain Castel ne nous ont pas fait parvenir leur tribune pour ce numéro 99 du magazine municipal.

Les textes publiés sur cette double page sont retranscrits tels qu'ils ont été adressés au service Communication par les différents groupes. Aucune modification ni correction ne leur sont donc apportées.



SUBVENTIONS ATTRIBUTIONS ET DEMANDES

À L'UNANIMITÉ,
le Conseil a approuvé

>> **Attribution de subventions aux associations pour un montant de 45 911 euros se répartissant ainsi :**

> **Subvention de fonctionnement pour :** L'association Agathoise Sauvetage et Secourisme : 1 560 euros ; Les Têtes Brûlées : 235 euros ; L'Union des Commerçants de l'île des Loisirs : 10 000 euros.

> **Subvention pour une action pour :**

Le Comité des Œuvres Sociales (arbre de Noël 2018) : 12 816 euros ; La SNAGAT (participation au rassemblement national voile-aviron « Rendez-vous de l'Erdre ») 1 000 euros ; L'ACPA (organisation du Cross de la Tamarissière en décembre 2018) 2 000 euros ; Club Arts Martiaux (organisation de la Kick's Night le 8 décembre 2018) 5 000 euros ; Agde Handball (organisation du tournoi de Sandball les 30 juin et 1^{er} juillet 2018) : 2 000 euros ; Team pêche Safari (développement de la pêche auprès des jeunes) : 300 euros ; Tournoi des 6 stations (organisation du tournoi le 22 juillet 2018) : 10 000 euros ; Association Ibis (participation à l'achat du bateau) 1 000 : euros.

>> **Demande de subventions pour :**

> **La création de la Maison de la Mer au Cap d'Agde.** Dans le cadre du repositionnement de la Direction du Milieu Marin de la Ville d'Agde installée dans une annexe du Palais des Congrès et en prévision de la vente de ce bâtiment, il est prévu la création d'une Maison de la Mer au Vieux-Port, au Cap d'Agde, développant sur 200 m² :

> les locaux de la Direction du Milieu Marin et de l'Aire Marine Protégée de la côte agathoise ;

> un pôle d'accueil du public dédié à l'environnement marin et à l'écotourisme ;

> une zone d'accueil pour des activités scolaires et périscolaires. Il s'agit d'un projet pilote et innovant par le type de construction flottante choisi qui s'inscrit parfaitement au sein du dispositif Plan littoral 21

État / Région Occitanie et sa volonté de développement de l'habitat et structures flottantes en région.

Avec sa vocation environnementale de proximité en lien direct avec les acteurs maritimes locaux, ce projet a pour objectifs d'affirmer la signature maritime de la ville d'Agde et de la station touristique du Cap d'Agde en :

> renforçant le lien des activités maritimes littorales et portuaires ;

> complétant la vocation du Vieux-Port du Cap d'Agde (port de plaisance, petit port de pêche professionnelle, Capitainerie, quai d'escales, site d'accueil d'événementiels à caractère maritime...) par un axe environnement marin

> donnant plus de sens à l'entrée maritime du port du Cap d'Agde par le développement d'escales de bateaux et le renforcement de l'activité des bateaux passeurs ;

> singularisant le quartier par des événementiels maritimes ;

> favorisant le développement de l'économie du quartier du Vieux-Port (commerces, port de pêche).

Le coût estimatif des travaux de ce projet s'élève à 700 000 euros hors taxes.

> **Le réaménagement du Centre International de Tennis du Cap d'Agde.**

Le Centre international de Tennis (C.I.T) avec ses 30 courts de tennis, dont 8 couverts, est l'un des équipements structurants de la station balnéaire du Cap d'Agde. Créé en 1973, sous l'impulsion de Pierre Barthès et inauguré par Stan Smith, le C.I.T a été l'un des plus grands et des plus renommés centres de tennis en Europe.

La Ville d'Agde a décidé de repenser depuis 2 ans l'entrée du Cap d'Agde et son Cœur de station pour renouveler son image, dans une logique d'embellissement et de montée en gamme, mais aussi pour intégrer dans son organisation urbaine les nécessités d'une station balnéaire moderne.

Le C.I.T, qui se trouve au cœur de la station, bénéficie du dynamisme généré par cet aménagement, et la Ville a souhaité accompagner cet élan, en lançant un projet de rénovation de l'équipement, afin de repositionner le C.I.T comme site référent des sports de raquette en France et en Europe.

Ce projet de restructuration s'articulera autour de trois phases distinctes, la grande halle couverte, la régénération des espaces de jeu existants et le bâtiment de vie qui s'étaleront entre 2019 et 2024.

> La première phase, qui débutera dès 2019, porte sur le remplacement des

bâches, des courts couverts, qui ne sont plus étanches et ne jouent plus leur rôle à part entière. Il s'agit d'installer après démolition une seule bâche de 5 600m² pour ces deux ensembles. Le coût de cette structure est estimé à 1 800 000 euros.

> La seconde phase concerne les courts de tennis extérieurs. Le diagnostic de la Fédération Française de Tennis, effectué en 2017, a fait état d'un plan de rénovation à mettre en œuvre sur les années 2019-2024, absolument nécessaire pour préserver notre patrimoine de plus de 45 ans. Certains courts demandent une régénération, d'autres une reprise plus en profondeur. Cet état des lieux nécessite, sur cette période, une enveloppe financière de 450 000 euros pour permettre de conserver des courts de qualité et sécurisés.

> La dernière phase concerne le bâtiment de vie qui comprend, l'accueil, la boutique pro-shop, la restauration, le club-house, les locaux administratifs et salles de réunion. Cette structure de 1973 est inadaptée aux utilisations actuelles, très mal isolée et n'est pas conforme en termes d'accessibilité PMR. Le coût de la rénovation du bâtiment avec mise aux normes a été estimé à 900 000 euros. Ce lieu de vie est indispensable au développement de la structure, et devra être accompagné par une étude sur l'accessibilité au site, qui n'a pas encore été lancée.

Pour mener à bien et compléter ce projet de rénovation et de relance de l'équipement, la Ville d'Agde a décidé de vendre un espace foncier, ayant pour objectif la réalisation d'un pôle d'hébergement touristique et d'activités attaché aux sports de raquette, d'accueillir une Académie des Sports de Raquette, d'offrir un centre médico-sportif en adéquation avec les attentes actuelles et le suivi des sportifs, de compléter le dispositif d'offre d'hébergement « haut de gamme » de la station et d'apporter ainsi un concept original et innovant sur le territoire communal.

> **L'opération d'entretien de la cathédrale Saint-Étienne.**

La cathédrale Saint-Étienne, l'un des fleurons du patrimoine de notre ville, est également l'un des plus beaux exemples d'église romane fortifiée de la région. Cet édifice du XII^{ème} siècle, construit en basalte, a fait l'objet d'un classement au titre des Monuments Historiques par la liste de 1840. La préservation de la cathédrale Saint-Étienne s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Ville d'Agde, c'est pourquoi, dans le cadre

de sa politique d'entretien et de sauvegarde du Patrimoine, la Ville a sollicité l'expertise du service de Conservation Régional des Monuments Historiques de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie sur ce site qui, suite à des observations effectuées au mois d'août 2018, préconise le lancement d'une opération d'entretien du monument afin de prémunir l'édifice contre les infiltrations d'eau et de le conforter avec pour conséquence notable la sécurisation de ses abords. La Ville envisage donc la réalisation de travaux qui permettront une purge des éléments instables suivie de la mise en œuvre de mesures conservatoires permettant la mise hors d'eau du bâtiment ainsi que le blocage des maçonneries, le remaillage des fissures et un nécessaire rejointoiment.

Compte tenu de la spécificité technique de ce type d'opération et du statut juridique du monument, la Ville a décidé toujours en concertation avec la DRAC Occitanie de s'adjoindre les compétences d'un maître d'œuvre qualifié pour l'assister tout au long de cette opération. Celle-ci sera donc confiée à un architecte du patrimoine ou des monuments historiques et portera sur un diagnostic structurel et architectural sommaire de l'ensemble de l'édifice, la préconisation des mesures conservatoires à mettre en œuvre, le suivi des travaux correspondants et la rédaction d'un cahier des prescriptions d'entretien courant et d'exploitation du site.

Le coût global de cette opération a été évalué à 150 000 euros.

> Pour la restauration du mobilier archéologique de la Jeanne Élisabeth.

Les collections du Musée de l'Éphèbe ont été substantiellement enrichies grâce au dépôt par l'État du mobilier de l'épave de la Jeanne Élisabeth. La Ville lui consacre une grande exposition fin 2019, pour montrer au public le fruit de 10 années de fouilles. Dans ce cadre le Musée doit procéder à diverses restaurations pour une meilleure conservation et présentation de ce patrimoine.

> **L'achat de vitrines pour le Musée de l'Éphèbe.** Depuis 2008, les fouilles réalisées par le DRASSM sur l'épave de la Jeanne Élisabeth, ont permis d'extraire la majeure partie du mobilier de ce bateau suédois ayant coulé au large de Maguelone en 1755. Y figurent notamment un important mobilier de bord ainsi qu'un trésor monétaire de 3800 pièces d'argent. Pour la conservation et la présentation de ce mobilier (organique et métallique) au public, le Musée doit faire réaliser des vitrines spécifiques. Et dans le cadre du travail muséographique mis en œuvre pour l'exposition, le Musée va réorganiser certains de ses espaces. Les nouvelles vitrines prendront place dans ces espaces réaménagés.

> **La restauration des collections du Musée Agathois.** La Ville d'Agde possède au Musée Agathois Jules Baudou une importante collection de mannequins de cire datant des années 20, dont les bras, avant-bras et mains, nécessitent une rapide restauration. Cette opération clôt une première campagne de restauration commencée en 2015. Une demande de subvention est sollicitée pour contribuer pour contribuer au financement des travaux de restauration de 8 mannequins.

> **Une aide au fonctionnement de l'École de Musique** auprès du Conseil Départemental de l'Hérault dans le cadre du Schéma Départemental d'Enseignement Musical de l'Hérault 2016.

> **La mise en place de la verbalisation électronique (PVe).** Dans le cadre de la modernisation de la Police Municipale, il est proposé de mettre en place le Procès-Verbal électronique, traité par le Centre de traitement de Rennes. Le PVe remplace le PV manuscrit pour les infractions relatives à la circulation routière, à savoir : stationnement, refus de priorité, circulation en sens interdit, excès de vitesse, etc. Il donne lieu à l'expédition d'un avis de contravention au domicile du contrevenant.

Les objectifs recherchés sont multiples :

- > poursuite de l'effort Municipal sur la dématérialisation des actes ;
- > augmentation de notre capacité de contrôle du stationnement payant donc du taux de paiement des redevances de stationnement et de celui de recouvrement des amendes.
- > l'allègement des tâches administratives ;
- > le développement des solutions de paiement dématérialisées.

Le coût global de l'opération (acquisition du matériel, formation et maintenance) est évalué à 31 800 euros HT soit 35 000 euros TTC qui seront prélevés sur l'exercice 2018 du budget de la Police Municipale.

La loi de finances 2018 prévoit, pour la dernière année, la poursuite du fonds d'amorçage destiné à aider les communes à concurrence de 50% du coût HT de mise en place de ce procédé et ce pour les demandes déposées avant le 31 décembre 2018.

Il est donc nécessaire d'établir une convention avec l'État pour être affilié à l'ANTAI, organisme gestionnaire.

>> À L'UNANIMITÉ

Le Conseil Municipal a approuvé le renouvellement de l'adhésion de l'École de Musique à l'Association Conservatoire de France pour un montant de 125 euros.





LA RÉALISATION DU SCHEMA TERRITORIAL

de restauration écologique du littoral d'Agde

Le projet de réalisation d'un STERE - Schéma TERRitorial de Restauration Écologique - du littoral agathois porté par la Ville d'Agde via la direction du Milieu Marin vient d'être lauréat de l'appel à projets « Restauration écologique des petits fonds côtiers et biodiversité » du Pôle Mer Méditerranée / Agence de l'Eau RMC / Régions Occitanie et PACA / DIRM Méditerranée.

Le STERE vise à réaliser des diagnostics des pressions et de l'environnement marin agathois, à définir les enjeux littoraux et marins intégrant les problématiques de restauration écologique en mer, à déterminer des objectifs hiérarchisés pour ensuite planifier des actions concrètes sur le moyen et le long terme. Les partenaires scientifiques sont le CEFREM (Université de Perpignan) et le CEPRALMAR (basé à Sète),

D'un montant total de 32 000 euros HT, il est soutenu financièrement à 80 % par les partenaires, Agence de l'Eau (50 %), Direction InterRégionale de la Mer (15 %) et Région Occitanie (15%).

Une question adoptée à l'UNANIMITÉ



CONVENTION TRIPARTITE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'HÉRAULT/VILLE D'AGDE/MISSION LOCALE D'INSERTION CENTRE HÉRAULT

Action « mobilité et citoyenneté » dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ)

Le dispositif du FDAJ finance des actions d'accompagnement collectif destinées à favoriser leur insertion sociale et professionnelle. En sa qualité d'opérateur, la Mission Locale d'Insertion (MLI) du Centre Hérault propose une action dénommée mobilité et citoyenneté, l'enjeu étant de permettre l'accès à un premier moyen de transport et ce dans une perspective d'emploi. Cette action a pour ambition de donner les moyens aux jeunes de se comporter en citoyen responsable au travers :

- > d'actions de sensibilisation aux comportements citoyens,
- > d'informations quant aux règles de conduite, aux risques encourus et aux sanctions,
- > de formations à la conduite de scooter avec la validation du permis AM,
- > de formations aux gestes des premiers secours, sanctionnées par le diplôme PSC1.

Elle s'adresse aux jeunes âgés entre 16 et 25 ans, en démarche d'insertion professionnelle et dont la situation nécessite que les freins liés à la mobilité soient levés. Afin de mettre en œuvre cette action, la MLI Centre Hérault sollicite une subvention de 1 500 euros dans le cadre du FDAJ, pour un budget total de 2 053 euros. Cette question, portant sur l'approbation d'une convention tripartite entre la MLI Centre Hérault, la Ville d'Agde et le Conseil Départemental de l'Hérault, a été adoptée à **L'UNANIMITÉ**.



DÉNOMINATION DES VOIES

À l'UNANIMITÉ les membres du Conseil ont approuvé les nouvelles dénominations de voies citées ci-dessous.

En effet, régulièrement des questions portant sur les dénominations de voies sont votées pour plusieurs raisons. Cette fois il s'agit :

- 1/** pour faciliter le repérage d'itinéraires et de lieux dans la commune d'Agde, il convient de dénommer en Agde, le parking situé sur la route de la Gare d'eau entre le rond-point Agathé Tyché et le quai Commandant Réveille : **parking Agathé Tyché**,
- 2/** pour honorer le centenaire de la Première Guerre Mondiale, il convient de rebaptiser en Agde, le rond-point de l'Olivier situé sur l'avenue de Sète

au carrefour de la rue des Garouilles et de la rue de l'armée d'Afrique :

rond-point Georges Clémenceau,

3/ pour corriger une erreur matérielle, il convient de modifier l'orthographe

> en Agde de la rue Claude Vignier située entre la rue Jean Mermoz et le chemin du Mont-Saint Loup : **rue Claude Vigné**

> au Grau d'Agde l'impasse de la Sague perpendiculaire au chemin des Abreuvoirs : **impasse de la Sagne**

4/ pour cause de difficultés d'identification des propriétés ou d'erreurs manifestes, il convient de renommer au Grau d'Agde, l'impasse du Perdigal, divisée en 2 parties :

> la partie perpendiculaire au chemin du Perdigal : **impasse Paul Gaillard**,

> la partie dans le prolongement du chemin du Perdigal jusqu'à la mer : **chemin du Perdigal**.



LABEL « GRANDS SITES OCCITANIE AGDE PÉZENAS 2018/2021 »

La Région Occitanie possédant de nombreux sites patrimoniaux, culturels, naturels et historiques de forte notoriété, a décidé de s'appuyer sur ces derniers pour structurer des destinations touristiques majeures, créant ainsi le Label « Grands Sites Occitanie ».

Cette politique a, notamment, comme objectifs :

- > de favoriser le développement de l'activité au sein des territoires
- > de pérenniser et de créer de l'emploi dans les secteurs du tourisme, de la culture et de l'environnement
- > de développer la notoriété et l'attractivité de la destination Occitanie en prenant appui sur les sites touristiques naturels et culturels de forte notoriété, la promotion de la destination de la Région Occitanie / Sud de France sur les marchés étrangers, français et de proximité.

Ainsi,

- > en 2017, la Région a lancé un appel à projets permettant d'identifier les grands sites régionaux susceptibles d'intégrer le réseau « Grands Sites Occitanie » et d'inviter les collectivités à formuler un projet stratégique de territoire ;
- > en qualité de chef de file, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, a déposé un dossier de candidature le 31 janvier 2018 dans le cadre de la 2^{ème} sélection ;
- > lors de la Commission Permanente du 13 avril 2018, le dossier de candidature du « Grand Site Occitanie Agde-Pézenas » a été retenu.

Le « Grand Site Occitanie » est un outil de promotion touristique mais aussi de structuration territoriale durable et par conséquent, l'obtention du label Grand Site Occitanie ouvre droit à une contractualisation permettant de financer le programme d'actions validé pour une durée de quatre ans.

Les membres du Conseil Municipal ont approuvé **À L'UNANIMITÉ** le contrat de partenariat « Grand Site Occitanie Agde-Pézenas » qui détermine une stratégie touristique basée

sur deux volets essentiels à savoir la culture et le patrimoine, qui s'organise autour de trois cœurs emblématiques (Agde, Pézenas et le Canal du Midi) et d'une zone d'influence constituée par les 18 autres communes-membres de la CAHM qui s'articule autour de la mise en œuvre de 32 actions.



CARTE SCOLAIRE 2019

Les membres du Conseil Municipal ont décidé **À L'UNANIMITÉ** de demander au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (D.A.S.E.N.) au vu des projections d'effectifs pour la rentrée 2019 effectués à partir de la méthode des taux apparents de passage, la création d'un poste d'enseignant sur l'école maternelle Marie Curie, avec une projection d'effectifs à 31,5 élèves/classe et le maintien du nombre des postes d'enseignants dans les écoles élémentaires de la ville.



CRÉATION D'UN POSTE D'ADULTE RELAIS

Depuis sa création en 2004, la Maison de la Justice et du Droit d'Agde propose un accès gratuit au droit et à la justice de proximité. Depuis 2010, ce sont environ 10 000 personnes qui bénéficient chaque année des dispositifs proposés. Un contrat adulte relais est déjà positionné sur des missions d'information du public concernant leurs droits et les procédures en lien avec leur situation notamment au travers de médiations civiles. Il est prévu de demander au Préfet de l'Hérault le conventionnement pour un poste dédié à la médiation sociale et à la tranquillité publique. Cette convention permettrait le recrutement d'un contractuel de droit privé (statut adulte-relais, contrat à durée déterminée de 3 ans) qui sera financé par l'État à la hauteur de 80%.

Une question adoptée **À L'UNANIMITÉ** par le Conseil Municipal.



INSTALLATION D'UN NOUVEL ÉLU À LA SUITE DU DÉCÈS D'HENRI SAUCEROTTE

À la suite du décès d'Henri Saucerotte, Conseiller Municipal, un nouvel élu a été installé, conformément à l'article L. 270 du Code Électoral, prévoyant que « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste, dont le siège devient vacant pour quelque raison que ce soit ».

Les candidats suivants, André Tobéna et Camille Flour n'ont pas accepté d'assurer les fonctions de conseiller municipal.

Par conséquent, Thierry Dominguez candidat de la liste « Union Agathoise 2014 », a été régulièrement convoqué et, a accepté le siège de Conseiller Municipal. Il a donc rejoint les rangs de l'assemblée délibérante. Une décision dont **A PRIS ACTE** le Conseil Municipal.

LES JOURNÉES DU COLLECTIONNEUR

LE PLAISIR de chiner

Durant le week-end des 22 et 23 septembre, s'est tenue, sur les quais du Centre-Port du Cap d'Agde, la 5^{ème} édition des journées du collectionneur, à l'initiative de l'Association pour le Développement Économique du Cap d'Agde (ADEC) et du Lien Agathois. L'occasion d'aller à la rencontre d'une trentaine de passionnés afin de dénicher la perle rare pour compléter sa collection. Que ce soit des livres anciens, des fèves, des vinyles, des bandes dessinées, ou encore des capsules de champagne, timbres et autres pièces de monnaie, il y en avait pour tous les goûts, avec, en prime, un soleil au zénith, qui a rendu la déambulation des plus agréables.



31^{ÈME} SALON DE LA CARTE POSTALE

À LA RECHERCHE de la perle rare...

Dimanche 28 octobre, au Moulin des Évêques, le Club des Collectionneurs des Pays d'Agde a organisé la 31^{ème} édition du salon de la Carte Postale et multi-collections. Cette manifestation permet aux amateurs comme aux passionnés de partir en quête de la pièce rare.

Et il y en avait pour tous les goûts. Cartes postales anciennes, classées par régions, par pays ou par thématiques, cartes téléphoniques, pièces venant de différents pays, timbres rares, ou encore figurines, tout était réuni afin que chacun puisse compléter sa collection.



Avec, en prime, le plaisir d'échanger avec des collectionneurs qui font vivre leur passion avec un enthousiasme toujours communicatif, comme a pu le constater Louis Bentajou, Adjoint au Maire chargé du Quartier du Centre Historique - Cœur de Ville et de la Qualité de Vie, lui-même collectionneur et passionné de cartes anciennes.

EHPAD

UN CHEF ÉTOILÉ À L'EHPAD des Jardins de Brescou



Jeudi 6 septembre, les résidents de l'EHPAD Les Jardins de Brescou ont eu droit à un repas concocté de main de maître par un chef étoilé, en la personne de François Adamski. Meilleur Ou-

vrier de France en 2007 et Bocuse d'Or 2001, il a offert un moment de plaisir gastronomique aux aînés et à leurs familles. Il s'agit de la 3^{ème} édition de cette action « Des étoiles dans les assiettes. » Ainsi, L'EHPAD Les Jardins de Brescou a pris, l'espace d'un midi, des airs de restaurant étoilé, du dressage de table au service, sans oublier un menu des plus gourmands. Crème de carottes au gingembre et émulsion à l'orange en entrée suivie d'une tarte de légumes colorés et vinaigrette de betterave et, en plat principal, un fil de turbot juste saisi, accompagné de pousses d'épinards, de pommes et pignons, et d'une homardine à la citronnelle. En dessert, ce sont des framboises, pépites de pistaches et fèves tonka qui ont été servies.

CÉRÉMONIE**HOMMAGE
à Alexandre Moneron**

Toutes les personnalités du Village Naturiste étaient réunies, au Melrose, lundi 17 septembre, afin de rendre hommage à Alexandre Moneron, décédé le 9 juillet dernier, à l'âge de 66 ans. Créateur de cet établissement emblématique du Village Naturiste, et personnage local apprécié, le passage qui longe Port Nature, colline 5, porte désormais son nom, « Passage Alex ».

C'est en présence du Maire Gilles D'Ettore, de Jean Vila, président de l'Union des Professionnels du Tourisme Naturiste, et de la famille

d'Alexandre Moneron, que la plaque commémorative a été dévoilée. Jean Vila a tenu à préciser que « l'UPTN et les commerçants du Village Naturiste ont souhaité réaliser le vœu d'Alex de faire un don à la recherche contre le cancer ». Ainsi, un chèque de 1 000 euros a été remis à Katia, la veuve d'Alexandre, qui en a fait don à son tour à la Ligue contre le Cancer, représentée ce lundi 17

septembre par Sylviane Peyret, Présidente de la Ligue Contre le Cancer, Agde. Gilles D'Ettore a ensuite pris la parole « ce soir, c'est tout d'abord à sa famille que nous pensons. Je me souviens bien de toute la joie et de toute l'énergie qu'Alex a su communiquer autour de lui, et en particulier à ses amis commerçants. Il a toujours été quelqu'un de constructif, avec un cœur en or et une énergie positive qui a permis de faire avancer

beaucoup de projets, comme par exemple la venue des Brescou-dos. Il s'est toujours investi dans le Village Naturiste au travers de l'UPTN, ce village qu'il aimait tout particulièrement. Ce passage était un peu le sien, et vous avez trouvé ici le lieu qu'il fallait pour lui rendre un hommage appuyé et amplement mérité ».

**RENCONTRE****AUTOUR DES ARTS Spirituels et Divinatoires**

C'est un salon sur une thématique peu commune qui a pris place au Palais des Congrès, samedi 3 et dimanche 4 novembre, celui des « Arts Spirituels et Divinatoires ». Au programme, une trentaine de stands installés dont le credo était le bien-être, dans toutes ses formes. Cela s'est traduit par des offres d'arts divinatoires (tarot, numérologie ou voyance), mais également par des tisanes, des soins, des massages, des bi-

joux et pierres aux vertus zen, ou encore des soins ésotériques que les amateurs ont appréciés. En plus des stands, des ateliers et des conférences sur les thématiques de la recherche du bonheur et du bien-être étaient proposés. Au final, cette première édition du salon des Arts Spirituels et Divinatoires a rencontré un joli succès au vu de la fréquentation durant les deux jours d'ouverture.



TRADITION

LE VIN NOUVEAU est arrivé !



C'est un beau soleil qui a accueilli, dimanche 21 octobre dernier, les nombreux participants venus assister à la traditionnelle Fête du Vin Nouveau. C'est en cortège et en musique au son de la Peña Bella Ciao et depuis le Musée Agathois que les Belles Agathoises, les membres des diverses confréries, le Maire, Gilles D'Ettore, le Premier Adjoint et Conseiller Départemental

Sébastien Frey, le Conseiller Municipal délégué à la Viticulture et Président des Caves Richemer Stéphane Hugonnet, de nombreux élus et des Agathois ont rejoint à travers les ruelles d'Agde la cathédrale Saint-Étienne pour la traditionnelle bénédiction du vin.

Durant le trajet, Les groupes folkloriques, présents pour l'occasion, ont fait quelques haltes pour célébrer en dansant le Vin Nouveau. La cathédrale affichait comble et c'est en présence de l'Évêque de Montpellier Monseigneur Pierre-Marie Carré, que le Père Yannick Casajus a eu le privilège de bénir ce Vin Nouveau, fruit d'une vendange de raisins de qualité et en quantité suffisante, pour ce cru 2018. Comme à l'accoutumée, l'ensemble vocal Mélopia a interprété la Cantate du Vin Nouveau puis le cortège s'est dirigé vers le parvis de l'Office de Tourisme pour déguster du raisin et goûter le Vin Nouveau.

Une Fête, parfaitement organisée par les bénévoles de l'Escolo Dai Sarret et ceux du Comité des Fêtes d'Agde et du Cap, et qui s'est poursuivie au Moulin des Évêques autour d'un repas convivial.

JEUNESSE

EN AUTOMNE, LE PROGRAMME « VIVONS EN FORME » a multiplié les activités avec les scolaires

Le programme de prévention Santé Vivons en Forme (VIF) de notre collectivité a proposé un ensemble d'activités axées sur l'alimentation et le bien-être sur plusieurs écoles et collèges de la ville. Ainsi, la thématique du sommeil a été abordée avec la mise en place d'ateliers ludiques avec des CM2 sur l'école Jules Verne au Cap d'Agde. Les mécanismes du sommeil, par le biais de jeux des huit erreurs et des interventions avec une sophrologue, étaient au programme. À l'occasion de la semaine du goût, des ateliers de dégustation ainsi qu'un atelier artistique « j'imagine mon arbre fruitier » ont été réalisés avec l'intervention d'une plasticienne des Métiers d'Art dans les

écoles maternelles du Littoral et de Jean Moulin. Des ateliers « nutri santé », avec des quizz sur l'alimentation équilibrée ainsi que des dégustations autour de jeux ont également eu lieu au Collège René Cassin. Grâce à l'intervention d'une maraîchère bio, les enfants de la maternelle de l'école Jules Verne ont fabriqué un jardin potager qu'ils devront entretenir jusqu'au printemps.

Si le VIF proposait en octobre et novembre des ateliers dans les écoles, en décembre, c'est un véritable melting-pot culinaire qui réunira les écoliers avec « les apprentis cuisiniers », que vous pourrez retrouver dans une prochaine édition d'Agde le Mag !



MÉTIERS D'ART**GRAND SUCCÈS POUR LE DÉFILÉ DE MODE
du site des Métiers d'Art**

Nos artistes ont du talent, c'est indéniable. Et les artistes du site des Métiers d'Art d'Agde ne font pas exception à la règle, comme en témoigne le défilé de mode organisé vendredi 26 octobre, au Moulin des Évêques. Une soirée durant laquelle ont été présentées les créations vestimentaires de Ludmila F. et les bijoux de Daphné Sérelle et à laquelle ont participé Sylvie Pierre (accessoires), Chris Orvis (textiles), Sandrine Ygriée (coiffes), Olga Palenko (maquillage) et Lory Perez (solo dansé). Devant plus de 350 personnes, les modèles féminins ont défilé sur la piste installée spécialement pour l'occasion, afin de mettre en lumière le travail d'orfèvre de ces artistes, au rythme d'une bande-son envoûtante. Le public ne s'y est pas trompé et a réservé une véritable standing-ovation aux créateurs et aux modèles.

**HOMMAGE****HENRI SAUCEROTTE nous a quittés**

Le 2 novembre dernier, nous apprenions avec tristesse le décès d'Henri Saucerotte, Conseiller Municipal de la Ville d'Agde. Nous lui rendons ici hommage.

Né de l'autre côté de la Méditerranée, à Alger, Henri a passé la plus grande partie de sa jeunesse à Agde et à Vias. Aîné d'une fratrie de six enfants, il fit le choix de poursuivre des études d'ingénieur travaux publics, tournant le dos aux carrières médicales vers lesquelles s'orientèrent ses frères, à l'image de leurs parents. A la suite de quoi, il fit l'essentiel de sa carrière à l'EDF puis au sein de l'une de ses filiales Novelec.

Avec son épouse, Marie Bordes, il eut trois enfants, Béatrice, Philippe et Isabelle, qui lui donneront quatre petits-enfants. Henri aimait le grand large. Passionné de voile, il partait dès qu'il le pouvait en mer, en quête d'évasion, poussé par ce goût de l'aventure qui fit de lui, tout au long de sa vie, un grand voyageur. Revenu en Agde à la retraite, Henri avait fait

le choix de participer à la vie locale devenant Conseiller Municipal en 2014 au sein de la Municipalité de Gilles D'Ettore. Vice-président de la Sodéal, il avait mis sa connaissance des milieux du nautisme au service de l'intérêt général. Il s'occupait par ailleurs, au sein de l'équipe municipale, de l'optimisation budgétaire et de l'ordonnancement comptable, soucieux qu'il était toujours du respect des deniers publics. Homme très discret, qui faisait face avec une grande dignité aux difficultés de la vie, il avait eu, ces derniers mois, la grande tristesse de perdre sa fille aînée, Béatrice. Très éprouvé, il continuait pourtant à œuvrer pour la Ville au sein des différentes instances communales, notamment l'Office de Tourisme, où il représentait ses concitoyens.

Et c'est dans sa résidence du Vieux-Port au Cap d'Agde, auprès de sa seconde épouse Geneviève, et face à cette mer qu'il chérissait tant, qu'Henri nous a quittés.

La Mairie et les Mairies annexes

HÔTEL DE VILLE MIRABEL

Rue Alsace Lorraine
CS 20007 - 34306 Agde Cedex

N° vert : 0 800 009 034
Standard : 04 67 94 60 00

Courriel : contact@ville-agde.fr
Site Internet : www.ville-agde.fr

Accueil du public de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi

LA MAIRIE DANS LES QUARTIERS...

Si l'Hôtel de Ville Mirabel centralise les services municipaux, en revanche, de nombreux services sont décentralisés dans les quartiers afin d'être plus proches des administrés

MAISON DU CŒUR DE VILLE (ÉTAT CIVIL)

Rue Louis Bages, Agde
Standard : 04 67 94 60 10
Fax : 04 67 94 60 17

Accueil du public de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi et le samedi de 9h00 à 11h00

MAIRIE ANNEXE DU GRAU D'AGDE

MAISON DES SERVICES PUBLICS
2 quai Antoine Fonquerle - Le Grau d'Agde
Standard : 04 67 94 60 32
Fax : 04 67 26 66 35

Accueil du public de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi

MAIRIE ANNEXE DU CAP D'AGDE

Centre administratif
Avenue des Sergents - Le Cap d'Agde
Standard : 04 67 94 60 20
Fax : 04 67 94 60 29

Accueil du public de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi

Où effectuer vos démarches ?

Papiers d'identité (CNI, passeport) ne sont instruits qu'à l'**Hôtel de Ville Mirabel sur rendez-vous au 04 67 94 63 50**

Inscriptions sur les listes électorales, recensement citoyen sont instruits à l'Hôtel de Ville Mirabel ou à la mairie annexe de votre quartier (Grau d'Agde, Cap d'Agde). Pour plus de renseignements : www.ville-agde.fr, rubrique « **citoyenneté** » puis « **formalités citoyennes** » et sur <https://ville-agde.espace-citoyens.net>

Cartes grises et permis de conduire uniquement sur le site : <https://ants.gouv.fr>

Services Techniques à l'Hôtel de Ville Mirabel (direction) ou à la subdivision de votre quartier (Grau d'Agde, Cap d'Agde, Agde centre)

Objets trouvés, poste de Police Municipale « **Gonzague** » du Cœur de Ville, rue de la République (angle du parking des Halles). Standard : 04 67 94 62 64

24h/24 et 7 J/7 sur www.mavilledagde.fr

Simplifiez-vous le quotidien ! mavilledagde.fr vous offre un accès direct, gratuit et sécurisé à deux espaces dédiés : l'espace e-citoyens et l'espace e-famille.

Disponibles 24h/24 et 7 j/7, ils vous permettent d'effectuer vos démarches administratives en ligne, de formuler vos demandes auprès des services municipaux et d'en constater le suivi, de payer vos factures...

Pratique, facile, rapide, mavilledagde.fr, c'est votre espace.

Accueil Formalités citoyennes

POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

>> **À la Mairie Mirabel** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi. Tél. 04 67 94 63 50

>> **A la Mairie annexe du Cap d'Agde** de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi. Tél. 04 67 94 60 20

>> **A la Mairie annexe du Grau d'Agde** de 8h30 à 12h00 du lundi au vendredi. Tél. 04 67 94 60 32

>> **À la Maison du Cœur de Ville** de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi et le samedi de 9h00 à 11h00. Tél. 04 67 94 60 10

Numéros utiles

Numéro Vert	0 800 009 034
Offices de Tourisme Cap d'Agde	04 67 01 04 04
Îlot Molière	04 67 31 87 50
CCAS	04 67 94 60 60
CAHM	04 99 47 48 49
Guichet unique des Associations	04 67 94 63 86
Sictom Pézenas-Agde	04 67 98 45 83
Maison de la Justice et du Droit	04 67 35 83 60
Alerte Crues	0 800 800 032
Police Nationale	04 67 01 02 00
Urgences	Tél. 17
Police Municipale	04 67 94 62 20
Centre Supérieur Urbain	0 800 03 7000
Centre de secours	04 67 01 07 50
Pharmacie de garde de nuit	04 67 01 02 00
Assurance Maladie	36 46
CAF	0 810 25 34 80
Centre des Finances Publiques	
Paiement	04 67 94 11 22
Calcul	04 67 35 69 44
Bleu Ciel d'EDF	0 800 123 333
Lyonnaise des Eaux	09 77 40 84 08
GrDF	09 69 36 35 34

Les COMITÉS de Quartier

Animés par le Premier Adjoint au Maire et l'Adjoint délégué au Quartier du Centre Historique - Cœur de Ville, Qualité de Vie, Entretien de la Voirie et Réseaux, ils représentent les différents quartiers de la commune : Cayrets ; Cœur de Ville-Rive Droite ; Agde centre ; Monaco - Saint-Loup ; Mirabel-Lyautey ; Cap Est ; Cap Ouest et Grau d'Agde - Tamarissière. 105 représentants. Véritables lieux d'échange et de travail, ils permettent d'associer les représentants des Agathois aux aménagements réalisés dans leur quartier ou aux grands projets structurants pour le développement de notre commune.

Pour en savoir plus : www.ville-agde.fr rubrique « **Citoyenneté** » puis « **Comités de Quartier** »

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

CHEMIR Meïlyee ♦ RIVATTON Anna ♦ GAUTHIER Calie ♦
 BERRY Kenzo ♦ MOURZELAS Lïa ♦ HERAIL Yélena ♦
 CARRERO MARQUEZ Ana ♦ TESSIER-PATRAC Lyana ♦
 REFAS Réda ♦ HUOT Giulia ♦ VILLANUEVA Lahna ♦ SPECHT
 Kélyla ♦ REY Rubi ♦ GERIN Adriel ♦ GELIN Maël ♦ SOUCHON
 Lenny ♦ GARCIA GARRIGUES Olivia ♦ ADZOVIC Bella ♦
 HONRAEDT OUTREQUIN Malone ♦ ECHARD Stella ♦ CROUZET
 Ismaël ♦ MASSIANI Ange ♦ RICHARD Elysa ♦ DELAPORTE Lucas ♦
 IZA Charihen ♦ IZA Ilhem ♦ NAVARRO Timéo ♦ CAMOPS
 DE SOUSA Camille ♦ OLLER Paul ♦ CHARBONNIER Romane ♦
 ALARY Maia ♦ OUDOT Elina ♦ RIOU Djanay ♦ VERNIER Nolhan ♦
 KREMINGER Inaya ♦ LAHSSYNI Hidayya



MARIAGE

CHENAT Julien et ÉTIENNE Pierrine ♦ GRAS Lorenzo et DREUILLE
 Jessilia ♦ CATANZANO Yannick et ROUQUETTE Laurent ♦ ARPON
 Julien et SAUVAGE Johanna ♦ CHAMMA Younes et KHANCHAF
 Dounia ♦ JADOT Nicolas et GUITARD Marion ♦ SMIRAGLIA Cédric
 et NGUYEN Thi ♦ HERVE Sylvain et OLIVIER Carine



DÉCÈS

MOULTON Marcel, 93 ans ♦ PETIT Germaine
 veuve GINET, 85 ans ♦ MONTJULL Anne-Marie
 épouse MOLES, 71 ans ♦ GUILLEM Joséphine
 veuve PEDRENO, 98 ANS ♦ BUREAU
 Anne-Marie épouse LESCURE, 80 ans ♦
 POSCH John, 60 ans ♦ OUMOUSA Makhlof,
 60 ans ♦ OUCHRIF Rachid, 40 ans ♦ FELDNER
 Anne-Marie veuve BOERO, 85 ans ♦ NGUYEN
 Jean, 56 ans ♦ COUSIN Yvette épouse
 PRADERE, 90 ans ♦ AFFRE Jacqueline
 veuve SURJOURS, 89 ans ♦ SKIBIKI Éric, 53 ans ♦
 LEBEAU Thérèse veuve JALIN,
 81 ans ♦ GUIGNARD Gérard, 86 ans ♦ VIRGILE
 Jacqueline épouse PRECETTI, 71 ans ♦
 MARTINEZ CAMACHO Fernando, 84 ans
 ♦ DUPONT Lysiane, 88 ans ♦ AUREILLE
 Armande veuve CALVET, 98 ans ♦ SALGAS
 Marcel épouse CHAMBON, 79 ans ♦ DANGLA
 Nicole épouse RAMON, 57 ans ♦ PAVOT
 Brigitte épouse DUFFAUD, 78 ans ♦ SICARD
 Josette épouse GAVINAUD, 85 ans ♦
 CHARRIN Jean, 90 ans ♦ DUPLAN Louis,
 86 ans ♦ THIEULE Georges, 89 ans ♦ MONET
 Andrée épouse RODO, 85 ans ♦ TEJEDO
 Pilar épouse EXPOSITO, 89 ans ♦ GLAISAT
 Fernande veuve BERGER, 91 ans - MAGNAN
 Hermance veuve SAUVAGNAC, 90 ans ♦
 MARES Paule veuve GALIBARDY, 95 ans ♦
 SALENGRO Geneviève épouse CARETTE,
 86 ans ♦ CAVALLIER André, 97 ans ♦ BLIN
 Jacques, 73 ans ♦ BECHTOLD Patricia épouse
 PUEYO, 59 ans ♦ FERNANDES MARTINS
 Antonio, 74 ans ♦ BONIN Marinette, 68 ans ♦
 DURAND Virginie, 46 ans

En vidéo

Sur Youtube : Ville d'Agde Officiel

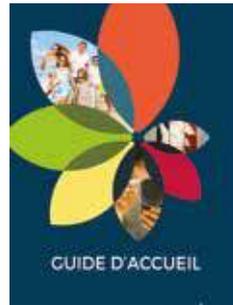
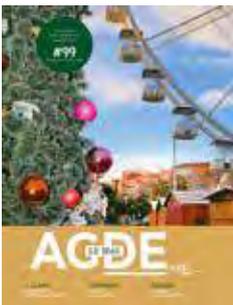


LES NOUVEAUX AGATHOIS



CŒUR DE STATION/ÉPISODE 7

Les publications municipales



Retrouvez l'ensemble des publications sur www.ville-agde.fr
 et dans les lieux d'accueil municipaux

NOËL du GRAU D'AGDE

Avec le Comité des Fêtes du Grau d'Agde

19/28 DÉC.

Arrivée surprise du Père Noël avec ses lutins ❄️
Marché de Noël ❄️ Parades ❄️ Animation musicale ❄️
Ateliers pour les enfants ❄️ Lâcher de ballons ❄️

Programme détaillé sur noel.ville-agde.fr